

SEWOH - Initiative spéciale » UN MONDE sans faim »

Programme Global « Protection et réhabilitation des sols pour la sécurité alimentaire - ProSol » (PN 2014.0156.1)

Étude de Scoping sur l'Agroécologie - Composante Pays: TUNISIE

Février 2021 - Présentation et Rapport du Pays

Birgit Schaefer, Consultante

Strate d'intégration

Société

Communauté dans le système alimentaire

Paysages ruraux

Pratiques agricoles

Pratiques agroécologiques

Niveaux de transformation

5 Mettre en place un nouveau système alimentaire mondial fondé sur la participation, les savoirs locaux et la justice

4 Renforcer les connexions entre les consommateurs et les producteurs, promouvoir des alternatives alimentaires saines et diversifiées à partir de nouveaux processus écologiques

3 Promouvoir des pratiques conventionnelles par des alternatives agroécologiques

1 Augmenter l'efficacité de l'utilisation des intrants, réduire les intrants externes, rares et néfastes pour l'environnement

Agro-système alimentaire



Équité



Participation



Gouvernance des terres et des ressources naturelles



Valeurs sociales et traditions alimentaires



Co-création des connaissances



Connectivité



Recyclage



Synergies



Biodiversité



Santé et bien-être des animaux



Santé des sols



Réduction de l'utilisation d'intrants



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Contenu

I. Introduction

- Contexte et objectifs
- Questions clés
- Méthodologie

II. Concept de l'Agroécologie (AE)

- AE - un « nouveau » concept global pour une transition vers des systèmes agroalimentaires durable
- AE dans le programme global ProSol
- Principes, éléments
- Agriculture 3.0 - système de référence
- Conclusions

III. Résultats – ProSOL TUNISIE

- Terminologies, pratiques AE
- AE dans les stratégies nationales, plans d'action

Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE (sélection)

- Notation qualitative de ProSol concernant les 13 principes AE
- Opportunités de renforcer l'orientation vers l'AE dans le cadre de ProSol Tunisie
- Résumée

IV. Annexes

- Annexe 1: « Déclaration de mission » sur l'AE par ProSol
- Annexe 2: Ensemble concis de 13 principes AE de l'HLPE
- Annexe 3 : Notation qualitative, basée sur l'expertise, des interventions de ProSol concernant les 13 principes AE

I. INTRODUCTION

I. Contexte et objectif

- Avec l'initiative spéciale « **UN MONDE sans faim** » (SEWOH), le BMZ concourt à améliorer dans son ensemble la situation des populations rurales souffrant de la faim ou de la malnutrition dans les pays en développement. La protection et la réhabilitation des terres agricoles constituent un élément central du champ d'action 5 de cette initiative.
- **L'objectif du module du programme global** « Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSol) » s'énonce ainsi : **Des approches de protection et de réhabilitation des sols durables sont mises en œuvre à grande échelle dans les pays partenaires sélectionnés.**
- Le programme étend son action **aux sept pays partenaires : Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Inde, Kenya, Madagascar et Tunisie** avec **huit composantes pays (CP)**.
- La **stratégie** est orientée selon **deux axes principaux** :
 - Maximiser l'impact en mettant en œuvre des approches éprouvées et perfectionnées de protection et de réhabilitation des sols (PRS) dégradés qui produisent également des effets à court terme, tout en améliorant le cadre réglementaire et les conditions socioéconomiques ;
 - Aider les partenaires à rassembler les acquis de l'expérience, les soumettre à une évaluation politique et les intégrer dans l'échange national et transnational.

I. Contexte et objectif

- ProSol comprend **quatre champs d'action** étroitement liés :
 1. Mise en œuvre de mesures de PRS
 2. Ancrage politique, institutionnel et sociétal de PRS
 3. Transfert d'acquis de l'expérience et d'innovations en matière de PRS et, en tant que nouveau champ d'action
 4. Application pilote de la « Protection des sols pour améliorer la protection du climat et la sécurité alimentaire »
- ProSol a **une durée** de 8 ans et 8 mois (de novembre 2014 à juin 2023). Une prolongation jusqu'au 20/03/2025 est prévue, la commission par le BMZ est en attente.
- L'agroécologie (AE) fait actuellement l'objet d'une grande attention et d'un grand dynamisme tant au niveau national qu'international. Le sujet est également à l'ordre du jour politique dans les pays partenaires du ProSol, avec plus ou moins d'importance.
- Dans ce contexte, l'équipe managériale du programme globale a décidé de faire réaliser un exercice de scoping pour **identifier le statu quo en matière d'AE** ainsi que **les points de départ/ les leviers pour l'orientation stratégique** du programme global dans le domaine de l'AE dans les sept pays partenaires du ProSol.
- Les mêmes objectifs et questions clés ont été appliqués à tous les CP, afin qu'une synergie des principaux résultats puisse également être établie.

I. Questions clés

A: Examen des stratégies nationales, des objectifs et des plans d'activités en ce qui concerne les liens et les priorités pour l'ancrage / la promotion de l'AE en Tunisie :

- Comment est l'AE **représentée et connue** dans le **système politique** notamment au niveau des politiques, stratégies, plans de mise en œuvre AE ?
- Quels sont les **termes utilisés** pour décrire AE ?
- Comment est le thème de la **gestion durable des sols** se positionne dans le discours AE ?
- Où la composante pays peut-elle avoir un **ancrage stratégique** avec son **partenaire politique** ? **Quels sont les meilleurs leviers** ?
- Quelles sont les opportunités pour des recommandations consultatives nationales, par exemple pour l'intégration des pratiques AE dans des chaînes de valeur prioritaires ?

B: Présentation des acteurs actifs dans le domaine de l'AE en Tunisie :

- Quels sont les **acteurs actifs** dans le domaine de l'AE?
- Quelles sont les **possibilités d'alliances stratégiques** sur le terrain ?
- Quels sont les **partenaires potentiels** (autres donateurs, DC allemand, OSC, secteur publique, institution de recherche, secteur privé) qui travaillent ou prévoient de travailler dans des domaines similaires ?
- Quelles sont les **opportunités** dans le paysage des partenaires ?
- Quels sont les **potentiels de synergies** et **d'effets de levier** et avec quelle(s) institution(s) ?

I. Méthodologie

- **Identifier des parties prenantes** (environ 20 parties prenantes du secteur publique, privé, civil, recherche et des projets) et réalisation d'une **analyse des parties prenantes** sur la base des connaissances existantes du pays (ProSol, point focal AE) et de la recherche documentaire
- **Recherche documentaire** : documents, stratégies et plans d'actions nationaux, rapports, plateformes, littérature etc.
- **Entretiens semi-standardisés** : Sélection d'un nombre limité d'acteurs clés avec lesquels des entretiens ont été menés. En Tunisie, 9 entretiens ont été menés par la consultante internationale.
 - 1. Expérience passée et actuelle, intérêt et attitude à l'égard de l'AE, p.ex. :**
 - Quelle terminologie / formulation est couramment utilisée pour l'AE ?
 - Quel est l'intérêt / l'attitude / expérience passée / en cours envers l'AE ?
 - 2. Influence, soutien, ressources et capacité en vue de l'AE / ciblage de l'AE, p.ex. :**
 - Quelle influence et quel soutien, en matière de pouvoir, lobbying et plaidoyer a l'institution pour soutenir l'AE ?
 - Existe-t-il des publications, rapports et documents pertinents soumis/disponibles ?
 - 3. Potentiel de coopération et d'alliances stratégiques, p.ex. :**
 - Quelles sont les expériences de coopération en matière d'AE ?
 - Quels sont les partenaires potentiels pour une future coopération ?
 - Quelles sont les chaînes de valeur les plus pertinentes pour la mise en œuvre de l'AE ?

I. Méthodologie

- 4. **Opportunités pour la mise à l'échelle de ProSol à l'AE, p.ex. :**
 - Quelles sont les possibilités de recherche et d'innovation en matière d'AE ?
 - Quelles sont les possibilités de financement et de soutien de l'AE à l'aveni?
 - Quelles sont les possibilités d'extension de ProSol à l'AE ?
- Faire référence à un éventuel **cofinancement de l'UE** pour ProSol dans le cadre de l'initiative « *Development Smart Innovation through Research in Agriculture* » (DeSIRA) dans quatre pays partenaires (Bénin, Éthiopie, Kenya, Madagascar)
- **Débriefing - présentation** (qui est également le **rapport de pays**) des résultats; participants: GIZ équipe ProSol Tunisie, représentatives du partenaire politique, responsable pays à l'unité de pilotage de Bonn
- **Rapport pays - étude exploratoire** : les principaux résultats de la recherche documentaire et des entretiens des deux experts ont été résumés dans le rapport pays avec plusieurs annexes.
 - **Annexes : Fichier Excel « GIZ ProSol Tunisie AE_Scoping_Résultats »** avec les résultats combinés sur les questions d'orientation (Feuille 1: Parties prenantes AE: Partenaires techniques et financiers (PTF); Structures politiques; Établissements d'enseignement et institutions de recherche; Organisations de la Société Civile (OSC), plateformes; Secteur privé; Feuille 2: Projets et initiatives (en cours et prévus) ; Feuille 3: Notation qualitative)

I. Méthodologie

- **Notation qualitative** comme instrument supplémentaire pour vérifier son utilité sur la base des connaissances des experts de ProSol pour comparer le « système de référence » (petites exploitations familiales) avec le « groupe cible ProSol avec les mesures AE » (voir Annexe 3 et fichier Excel feuille 3)
- **Rapport de synthèse** (en allemand): adressé au BMZ et qui résume les résultats les plus importants des sept CP.
- **Limites de l'étude du scoping AE** : En raison du nombre limité de jours de travail pour le scoping, l'accent a été mis sur les acteurs et les projets dans le domaine du développement agricole durable. Il n'a donc pas été possible de procéder à un cadrage intersectoriel approfondi, incluant par exemple des domaines connexes tels que la sécurité alimentaire, la conservation de la nature, la décentralisation ou le développement territorial. Sur la base des résultats du scoping AE (identification du statu quo), les principales opportunités ont été identifiées qui peuvent servir de points d'ancrage pour l'orientation stratégique de ProSol vers l'AE.
- Pour des raisons de lisibilité et d'absence de formulaire officiel, l'orthographe française n'a pas été sexuée. Les termes tels que « agriculteur » ou « producteur », etc. doivent être considérés comme neutres et inclure tous les genres.

II. CONCEPT AGROÉCOLOGIE (AE)

II. AE - un « nouveau » concept global pour une transition vers des systèmes agroalimentaires durable

La compréhension et la terminologie de l'AE dans l'étude de scoping sont basées (figure 1) sur les **13 principes AE** du « Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition » (HLPE en anglais, 2019), élaborés à partir des 10 éléments AE de la FAO (2018) et les 5 niveaux de transition de l'AE de Gliessman (2014).

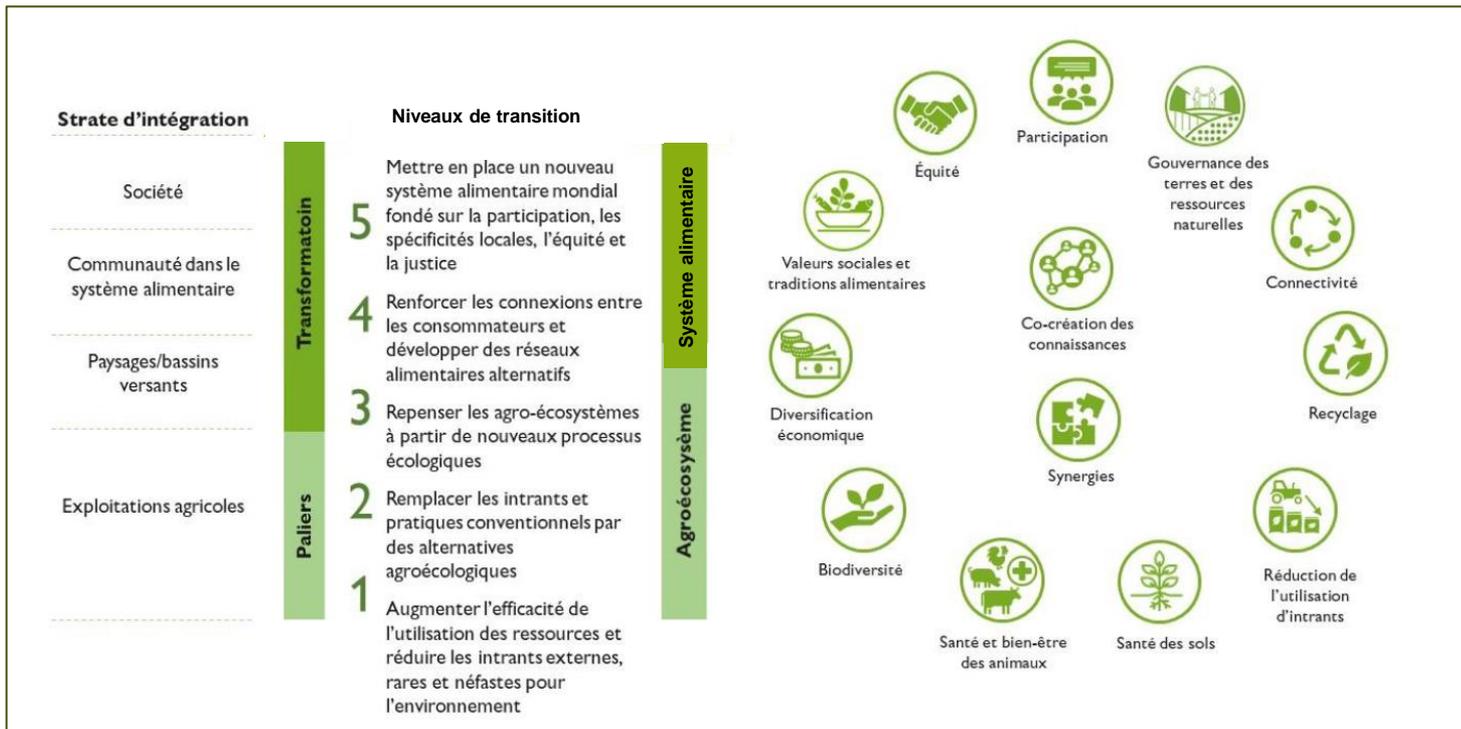
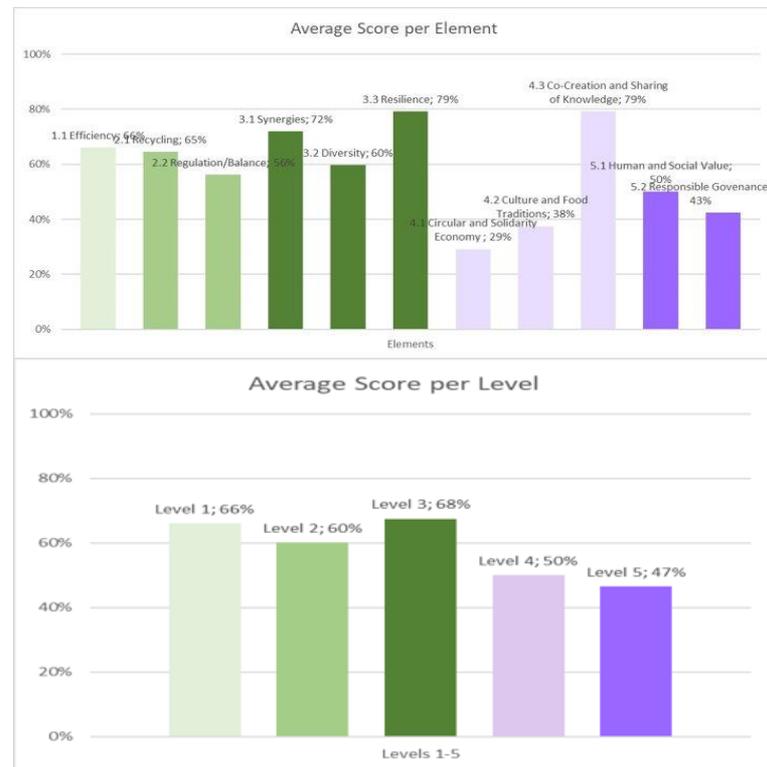


Figure 1 : Compilé par le Projet Sectoriel « Agriculture durable » (SV NAREN, 2020) : Fiche Technique Agroécologie, GIZ (adapté par l'expert international) ; basée sur HLPE (2019) : Approches agroécologiques et autres approches novatrices; FAO (2018) : Les 10 éléments de l'agroécologie. Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables; Gliessman (2014) : Agroecology.

II. AE dans le programme global ProSol

- **Autoévaluation** : Au printemps 2020, les équipes nationales de ProSol ont effectué une autoévaluation des mesures d'AE mises en œuvre dans le pays, sur la base de l'Outil de Critères Agroécologiques (ACT), élaboré par Biovision¹. L'agrégation des résultats montre que le ProSol met en œuvre des mesures sur les cinq niveaux de transition tels que catégorisés par Gliessman (2014). L'accent est mis sur les niveaux 1 à 3 avec une variété impressionnante de mesures mises en œuvre en fonction des besoins du groupe cible. Aux niveaux de transition 4 et 5 (niveaux des systèmes alimentaires), des scores moyens ont été atteints, ce qui était inattendu compte tenu de la grande complexité et de la forte exigence des interventions politiques à ces niveaux.
- ProSol a ensuite établi une **déclaration de mission commune** en ce qui concerne la mise en œuvre des éléments de l'AE : « Déclaration de mission » sur l'AE par ProSol (voir Annexe 1).



1 : Biovision : Agroecological Criteria Tool (ACT) : www.agroecology-pool.org

II. Principes, éléments

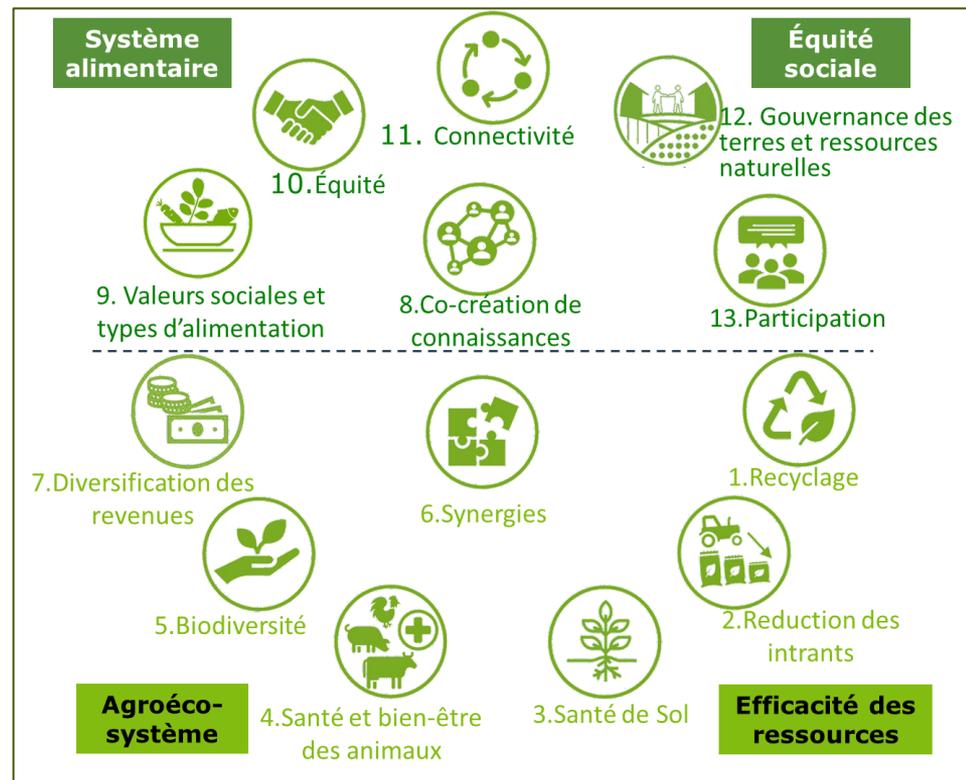
HLPE (2019)¹ - 13 principes AE consolidés

Concept dynamique et interdisciplinaire

- Veiller à une **utilisation régénérative** des **ressources naturelles** et des **services écosystémiques**
- Concevoir et gérer des **agroécosystèmes durables**
- Répondre au besoin de **systèmes alimentaires socialement équitables**
- Formuler des **transitions** vers les **systèmes alimentaires durable**
- Objectif: **changement transformatif** des systèmes agroalimentaires

Appliquer sur 3 échelles :

- **Champs/ exploitation**
- **Agroécosystème**
- **Système alimentaire**



¹ : HLPE (2019) : Approches agroécologiques et autres approches novatrices; **Pour des explications plus détaillées voir l'Annexe 2** « Ensemble concis de 13 principes AE » du HLPE (2019) en relation avec les 10 éléments de la FAO et les échelles

II. Principes, éléments

AE a trois facettes : elle est à la fois une science, une pratique et un mouvement social.

- L'accent agronomique des débuts de l'AE était historiquement axé sur la **transition au niveau de l'exploitation agricole**, en mettant l'accent sur la compréhension et la facilitation des changements dans les pratiques agricoles (niveaux 1-3 de Gliessman). Ces dernières années, la reconceptualisation de l'AE à des échelles plus larges et l'AE politique comme base du **changement du système alimentaire** ont centré l'analyse sur les niveaux 4 et 5 ^{1,2}.
- La **transition agroécologique** décrit l'ensemble d'un **processus dynamique et interconnecté** qui implique des changements dans les pratiques agricoles, la gestion quotidienne, la planification, la commercialisation et la philosophie. La transition continue est basée sur des principes fondamentaux, des valeurs et des politiques, des éléments culturels, écologiques et sociaux spécifiques.
- L'**écologie du système alimentaire** a pour objectif affirmé la **transformation des systèmes alimentaires vers la durabilité**, de façon à maintenir un équilibre entre la rationalité écologique, la viabilité économique et la justice sociale ¹.
- Les **13 principes AE génériques de l'HLPE** peuvent être considérés comme des **orientations générales** permettant pour guider la transformation des systèmes alimentaires vers la durabilité.
- Les principes AE du 1 à 7 concernent principalement les échelles de **l'exploitation agricole** et de **l'agroécosystème**, tandis que les principes 9 à 13 concernent le **système alimentaire** et **la société**.
- La **synergie** (principe 6) renforce l'interaction écologique positive, l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes. La **co-crédation de connaissances** (principe 8) est au centre de tous les principes et échelles.

1 : S.R.Gliessman (2014) : Agroecology. The ecology of sustainable food systems.

2 : C.R.Anderson et.al (2021) : Agroecology Now! Transforming towards more just and sustainable food systems.

II. Principes, éléments

- AE construit et renforce les **processus bottom-up** et **régionaux/ territoriaux**, en aidant à fournir des solutions contextualisées.
- AE donne aux producteurs et aux communautés les moyens d'être des **agents de changement** essentiels en renforçant leur **autonomie** et leur **capacité adaptative**. Les innovations AE sont basées sur la **co-crédation de connaissances** et le partage horizontal combinant la science avec les connaissances et pratiques locales des paysans.
- AE se concentre explicitement sur les dimensions sociales et économiques des systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur la **souveraineté alimentaire**, et en particulier sur les droits des **femmes**, des **jeunes** et des **peuples autochtones**.
- AE utilise une approche d'économie politique qui **remet en question** les **pouvoirs sociaux** et **économiques** en place, notamment le modèle industriel de l'alimentation et de l'agriculture.
- Nombreuses **transitions** réussies vers des systèmes AE dans les exploitations agricoles commencent par des pratiques simples axées sur la substitution d'intrants ou l'intégration incrémentale (p.ex. de nouvelles synergies entre les composants d'un système agricole) qui produisent **des avantages rapidement** (tels que des rendements boostés ou des baisses de coûts). Ce dernier point est important car il contribue à motiver les producteurs et peut ouvrir la voie à des transitions plus complexes et plus étendues¹.
- L'intervention *top-down* peut considérer ces substitutions comme une fin, mais elles ne sont pas transformatrices : ce n'est que si de **multiples pratiques de production agroécologique** (telles que les cultures intercalaires, le compost, l'agriculture mixte etc.) sont introduites de manière **réflexive** pour favoriser le développement d'un **système agroécologique intentionnel**, que des changements ont lieu au niveau de l'exploitation, qui sont profondément façonnés par le contexte plus large - les dynamiques politiques, économiques, culturelles et sociales - qui aident ou entravent la capacité d'action des agriculteurs¹.

1 : C.R.Anderson et.al (2021) : Agroecology Now! Transforming towards more just and sustainable food systems.

II. Principes, éléments

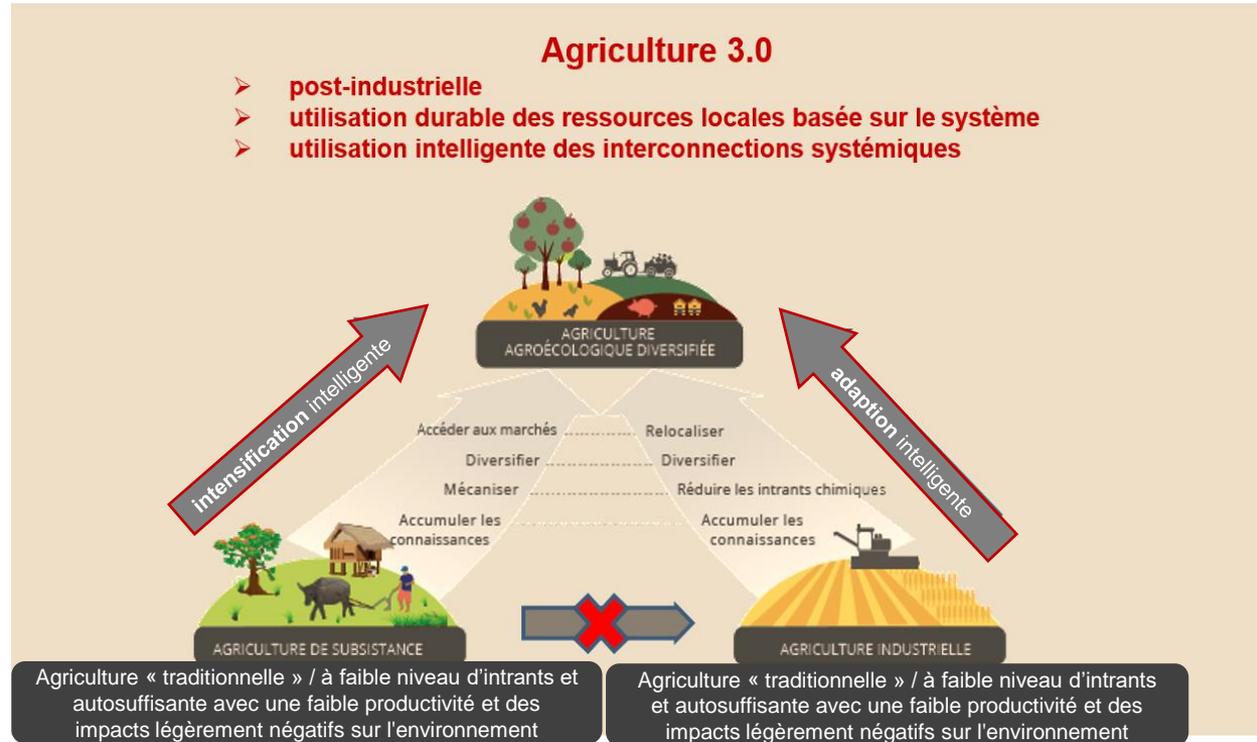
- AE implique l'application de concepts, de principes et de connaissances **écologiques holistiques** à la production agricole, l'optimisation des fonctions de l'écosystème, la maximisation de la biodiversité fonctionnelle et l'amélioration de la régulation biologique dans les agroécosystèmes, réduisant ainsi ou éliminant la dépendance aux intrants externes.
- Il est aussi important de **ne pas confondre l'AE et l'agriculture biologique (AB)**. Bien que l'AB soit une pratique agroécologique, certains systèmes d'AE ne sont pas entièrement conformes au cahier des charges de l'AB. A l'inverse, il existe des principes d'AE qui vont au-delà de la certification AB tels que l'économie d'énergie, la restauration accélérée de la fertilité des sols, l'autonomie des exploitations familiales ou les dimensions sociales.
- Pour répondre aux impératifs **d'intensification intelligente de la production**, de **sécurité alimentaire** et de **lutte contre la pauvreté**, une partie de la **transition AE des systèmes de production** peut inclure l'utilisation d'engrais minéraux en plus de l'engrais organique afin de restaurer la fertilité des sols épuisés. Elle peut également inclure l'utilisation de certains intrants chimiques limités aux produits, qui sont enregistrés et présentent peu de risques pour la santé humaine, lorsqu'il n'y a pas (encore) des techniques alternatives fiables à la disposition des agriculteurs¹.

1 : Groupe de Travail sur les Transitions Agroécologiques/ GTAE (2018): Agroecology: Evaluation methods for its effects and conditions for development.

II. Agriculture 3.0 - système de référence

Système de référence pour le scoping AE

- les **petites exploitations familiales** tunisiennes comme groupe cible du ProSol
- **processus d'intensification intelligente** qui est alimenté par l'application des principes de l'AE



1 : Figure : Transition vers l'AE à partir de différents points de départ adapté de l'IPES Food (2016) : Uniformity Diversity From Uniformity

II. Conclusions

- Le concept AE est **pluridisciplinaire** : il prend en compte **toutes les dimensions** environnementales, socioculturelles, technologiques, scientifiques et politiques des systèmes agroalimentaires, et encourage explicitement leur transformation durable.
- Une caractéristique essentielle des **13 principes AE consolidés** du HLPE (2019) est que, bien qu'ils soient formulés de **manière générique**, dans la **pratique**, ils sont appliqués **localement**, ce qui génère une **diversité de pratiques AE adaptées aux circonstances locales**.
- Il est essentiel de considérer **l'interaction dynamique** pour la **gestion contextuelle** des différents principes de l'AE permettant l'identification des points d'ancrage (les **opportunités** pour ProSol Burkina Faso) : la promotion active des synergies, des effets de levier et des alliances stratégiques avec d'autres acteurs, projets et initiatives soutenant le processus de transition de l'AE.
- L'approche **méthodologique multi-niveaux** (*Mehrebenenansatz*), en tant que **concept de conseil** de la GIZ, permet à ProSol des interventions sur les quatre niveaux d'intégration de l'AE : l'exploitation agricole/ le ménage, l'agroécosystème, le système alimentaire/ le marché, et la société/ la politique/ la recherche.
- À cet égard, il est essentiel de renforcer :
 - une **approche systémique de la gestion des exploitations agricoles**.

II. Conclusions

- la **capacité des parties prenantes** à consolider des **cadres favorables à l'AE** et à mettre en œuvre des **mécanismes innovants** susceptibles de valoriser des effets positifs sur l'environnement ainsi que des impacts socioéconomique pour la communauté, mise en œuvre à l'échelle pour améliorer les moyens de subsistance et la résilience des groupes cibles.
- l'interaction écologique positive, de la synergie, de l'intégration et la complémentarité entre les éléments des agroécosystèmes (cultures, animaux, arbres, sol, eau et air) axée sur une **approche territoriale (paysages agricoles, bassins versants)** pour la gestion durable à l'échelle des ressources naturelles.
- la **co-crédation et le partage horizontal des connaissances**, y compris l'innovation locale et scientifique, notamment par des échanges entre les agriculteurs.

III. RESULTATS du SCOPING AE – ProSol TUNISIE

III. Terminologies, pratiques de l'AE

- Les **termes et pratiques les plus couramment utilisés** par les acteurs du secteur agricole en Tunisie en relation avec les principes de l'AE sont :

Gestion Durables des Terres (GDT)

Conservation des Eaux et des Sols (CES)

Gestion de Conservation des Eaux et des Sol (GCES)

Bonnes Pratiques Agricoles (BPA)

Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRN)

Gestion et Conservation des Oasis (GCO)

Agriculture Intelligent face au Climat (AIC)

Intensification Ecologique des Systèmes Agricoles (IESA)

- **Autres** : Intensification écologique, Intensification durable, Agriculture environnementale, Agriculture naturelle
- **AE en tant que mouvement social** : Souveraineté alimentaire, Agriculture familiale; Savoir-faire local; Vivre dignement d'une activité agricole génératrice de revenus et en même temps contribuant à restaurer l'environnement; Préservation du patrimoine et de la biodiversité; Économie sociale et solidaire

« AE c'est cultiver avec la nature et non pas contre la nature, avec l'humain et non pas contre l'humain »

« Le développement de l'agroécologie en Tunisie est fortement lié à l'augmentation de la production fourragère »
(DG-ACTA)

« L'AB n'est pas la même chose que l'AE, cette dernière est plus holistique, une philo-sophie; l'AE est une approche systémique »
(DG-AB)

III. Terminologies, pratiques de l'AE

- **AE pratiques:**

- Agriculture de conservation
- Agroforesterie
- Permaculture
- Agriculture biologique
- Agriculture régénérative
- Pêche artisanale

Voir : FAO/DGACTA (2017): **Vers une GDT - Une collection des bonnes pratiques en Tunisie** (WOCAT) avec 13 technologies GDT et leurs 14 approches associées dans 7 groupes

- **Autres techniques:**

- Techniques culturales simplifiées
- Non labour, semis direct
- Couverture permanente du sol par des plantes améliorantes
- Semences paysannes
- Compostage
- Amendement sableux (dans les oasis)
- Lutte contre l'ensablement et de fixation des dunes mobiles
- Recadrage des lignes
- Récupération de l'eau (le *jessour*, les *tabias*, les *mescats*, les *mgouds*)
- Intégration cultures-élevage, fourrage mixture
- Gestion et d'amélioration des parcours
- Épandage de la fumure organique, épandage boues de STEP



Tabia sur le piemont



Plantation d'arbustes fourragers
Photos : FAO/DGACTA (2017)

III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydraulique et de la Pêche Maritime (MARHPM) :

- La nouvelle « **Stratégie d'Aménagement et de Conservation des Terres Agricoles (ACTA)** » (MARHPM/ DGACTA, UE de 11/ 2017) est basée sur le scénario validé « Gestion durable des ressources naturelles en vue du développement des territoires ruraux » à l'horizon 2050 à travers la réflexion globale et la planification tunisienne des ressources naturelles.
- Les orientations et le Plan d'Action de la Stratégie ACTA sont la base pour la nouvelle « **Stratégie Nationale de Conservation des Eaux et des Sols (CES)** » (horizon de planification 10 ans: 2021 – 2030, ne pas encore publié). Elles sont explicitement basées sur les principes de l'IE (pratiques au niveau de l'exploitation agricole et de l'agroécosystème, connaissance et participation locales, gouvernance) et seront ambitieux dans leur mise en œuvre.
- La nouvelle stratégie de l'ACTA préconise **un mode d'intervention différent** de ce qui a été réalisé durant les deux stratégies CES précédentes, en plaçant la CES dans un contexte de développement rural intégré où l'aménagement des terres agricoles et leur conservation constituent la porte d'entrée pour intervenir mais où le contexte global sera analysé et où d'autres partenaires du MARHPM ou d'autres ministères, devront être mobilisés :
 - Orientation des interventions du **secteur de la CES** pour une **préservation** et une **gestion intégrée des ressources naturelles** dans le cadre d'un **développement territorial agricole et rural durable**: GDRN, intensification de l'agriculture pluviale et du pastoralisme; adaptations au changement climatique, démarche écosystémique d'appui à la gestion des conflits amont/aval pour une meilleure valorisation de la ressource en eau.
 - Interventions sur la base de la **sollicitation des populations locales** désireuses de **valoriser les atouts de leur territoire** à travers des **projets multisectoriels**.

III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

- La transition vers de nouvelles pratiques AE exige une **Initiative en faveur des agricultures pluviales** en Tunisie (INIFAP) et devra être accompagnée, par de **l'animation** spécifique, de la **sensibilisation**, des **formations** et du **conseil** à destination des agents de l'ACTA aussi bien que des agriculteurs.
- La petite taille des exploitations agricoles et la pluriactivité n'encouragent pas les investissements dans les travaux de CES. Les paysans restent persuadés que la réalisation et l'entretien des travaux de CES sont de la responsabilité de l'administration, et ils ne sont pas prêts à y investir financièrement (exige une approche participative).
- Les travaux de CES contribuent à l'installation des populations en milieu rural de manière directe (revenus apportés par les chantiers, activité agricole développée autour de certains ouvrages de CES, projets de développement intégrés, etc.) et indirecte (préservation de la ressource en sol – qualité et quantité - et de la ressource en eau – recharge de nappe). Mais, l'impact social et économique lié aux chantiers a été réduit en faisant recours aux entreprises et travaux mécanisés.
- La nouvelle stratégie CES doit être accompagnée par une **réforme institutionnelle**, une structure décentralisée de gestion des RN et une programmation financière unique avec un engagement pluriannuel.
- Estimation du coût total : **1,3 milliards DT** (environ **€ 465 millions**) pour 10 ans; prévue ca. 97% comme budget d'investissement et 3% comme budget de fonctionnement.

III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

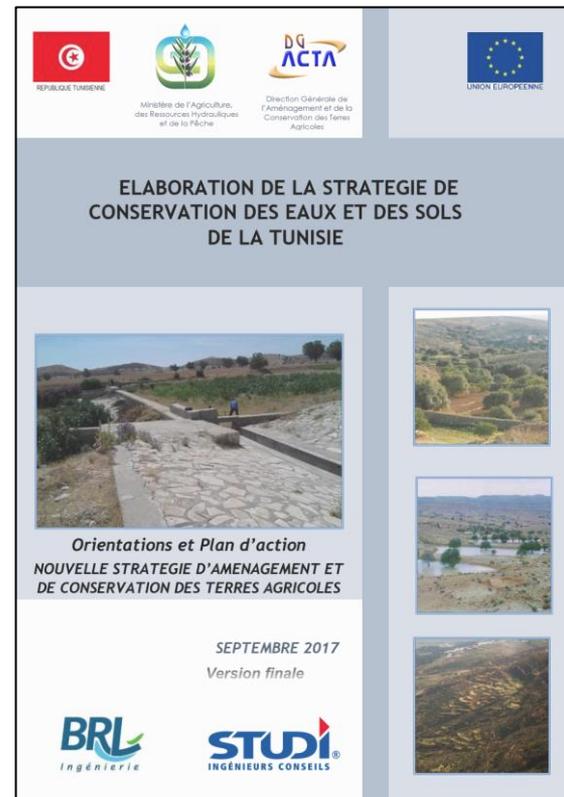
➤ La nouvelle stratégie ACTA inclut des pratiques d'AE aux échelles de l'exploitation et de l'agroécosystème. Cependant, leur mise en œuvre nécessite une contextualisation car même sur une petite surface, des conditions très différentes (ressources naturelles, climat, facteurs socioéconomiques) doivent être prises en compte pour un développement durable du secteur agroalimentaire.

5 orientations à caractère essentiellement technique:

- **1: Protection et régénération physique des sols en priorité sur les zones de potentiel agronomique prouvé, et amélioration de leur fertilité:**
 - **Introduction de l'AE** et des techniques douces en tant que facteur de la réussite des travaux de CES en zones de grandes cultures céréalières et en sols marginaux; Amélioration de la fertilité des sols à travers l'apport d'amendements organiques; Améliorations pastorales et gestion des parcours, dans les zones soumises à l'érosion etc.
- **2 : Lutte contre le ravinement sur les bassins versants des grands barrages et des lacs collinaires destinés à être valorisés et amélioration des voies d'eau**
- **3 : Valorisation agricole et pastorale des aménagements de CESs, soutien de l'agriculture pluviale et intégration de l'AE:**
 - **Techniques douces, AE et végétalisation:** valorisation pastorale des bandes enherbées ; végétalisation en arbustes fourragers des ravines, mise en défens des terres pastorales dégradées, amélioration des techniques agricoles, couplée aux GCES etc.

III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

- **4 : Mobilisation de l'eau de ruissèlement et augmentation du stockage de l'eau dans le sol, en surface et en profondeur**
- **5 : Adaptation au changement climatique, conservation de la biodiversité et de la biomasse:**
 - Contribution à la protection des nappes alfétières face au surpâturage ; lutte contre la désertification des parcours pastoraux ; Régénération Naturelle Assistée (RNA) des parcours surexploités ; adaptation des sols au changement climatique et renforcement de leur contribution à son atténuation **4 orientations transversales – principes de mise en œuvre:**
- **6 : Développement d'un savoir-faire commun:**
 - Valoriser les savoir-faire locaux, la spatialisation des techniques d'intervention et la priorisation des actions pour adapter les aménagements à chaque zone agro-pédo-climatique homogène etc.
- **7 : Amélioration de l'écoute des territoires ruraux défavorisés:**
 - Approche partenariale avec les populations locales; démarche plurisectorielle permettant de diversifier les sources de revenus non agricoles; renforcement des capacités en développement rural et meilleures connaissance en agronomie/ AE
 - Encouragement des approches systémiques au niveau de l'aménagement des sous-bassins versants.



III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

- 8 : Mise en place d'une bonne gouvernance territoriale
- 9 : Appui règlementaire a la mise en place d'aménagements des terres agricoles et a la protection des eaux et des sols

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

- **Plan d'Action National sur les Modes de Production et de Consommation Durables en Tunisie (2016), Plan d'Action Décennal Agroalimentaire 2016-2025 (MCDP)**
 - Le secteur **agroalimentaire** est sous la responsabilité du MEDD.
 - 3 Objectifs opérationnels : 1. Rationaliser l'utilisation des ressources naturelles et réduire les sources de nuisance (pesticides et déchets); 2. Promouvoir les pratiques agricoles durables et le savoir-faire local 3. Assurer la viabilité de l'activité agricole.
- **Programme d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification aligné au cadre stratégique de la CNULCD 2018-2030**
 - Une Cible Nationale Volontaire (CNV) préliminaire de la Tunisie a été identifiée et qui vise à neutraliser la dégradation des terres sur une surface totale de 2.2mill. ha (correspondent aux terres ayant changée d'occupation et des terres ayant connue un déclin de productivité répartie sur l'ensemble du territoire national et ce d'ici 2030). La CNV sera précisée dans un cadre de concertation et d'échanges intersectoriels.



III. AE dans les stratégies nationales, plans d'action

Dans le cadre de la coopération avec l'UE 2021 - 2027:

- **Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI 2021-2027) :**
 - Soutenir les efforts de redressement, contribuer à accroître la compétitivité et à soutenir une croissance durable et inclusive grâce à des projets phares
 - Le nouvel agenda vise une reprise verte, numérique, résiliente et juste, guidée par l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris et le *Green Deal* de l'UE
 - Budget indicative: NDICI: € 7 Mrd. ; *Neighbourhood Investment Platform* pour mobiliser des investissements privés et publics: € 30 Mrd.
 - FLAGSHIP 12: Systèmes alimentaires durables, agriculture et développement rural :
 - Développement d'une agriculture et d'une aquaculture durables et résistantes au changement climatique en favorisant une gestion moderne de l'eau d'irrigation et en encourageant l'utilisation d'énergies renouvelables et de techniques de conservation des sols.
 - La sécurité alimentaire étant un élément clé de la durabilité du système alimentaire: renforcer la collaboration en matière de prévention des maladies animales et des parasites des plantes.



III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

- Il existe déjà une grande sensibilité des acteurs gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé au sujet de l'AE, Cependant, il n'existe pas de compréhension commune du concept d'AE.
- On constate également une sensibilisation accrue d'une partie de la population urbaine, semi-urbain et jeune en tant que consommateurs à une meilleure protection de l'environnement et à une alimentation plus saine et divers.
- Cependant, la mise en œuvre des stratégies nationales nécessite une approche intersectorielle cohérente, qui n'a pas encore été mise en œuvre, y compris en termes de projets multisectoriels.
- Un réseau des acteurs de l'AE en Tunisie n'existe pas pour renforcer la concertation et le plaidoyer. Les acteurs s'organisent ou s'identifient par des pratiques d'AE telles que la permaculture, l'AB, l'agroforesterie, l'AC (associations d'AC) ou l'agriculture oasienne (réseau).

Une sélection limitée d'acteurs, projets et initiatives a été effectuée. Une description détaillée selon les question clés du scoping AE est présentée dans le fichier Excel « GIZ ProSol Tunisie AE_Scoping_Résultats » (feuilles 1 et 2).

III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

Partenaire Technique et Financier (PTF): 5

- **UE** - Union Européenne
- **AICS** - Agence Italienne pour la Coopération au Développement
- **FIDA** - Fonds International de Développement Agricole
- **FAO** - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- **BM** - Banque Mondiale

Structures Publiques : 6 (9)

- **MARHPM** - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydraulique et de la Pêche Maritime: *3 entretiens*
 - **DG-ACTA** - Direction Générale d'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles : *entretien 04.12.2020*
 - **DG-PA** - Direction Générale de la Production Agricole: *entretien 23.12.2020*
 - **DGAB** - Direction générale de l'Agriculture Biologique: *entretien 23.12.2020*
- **APIA** - Agence de Promotion des Investissement Agricoles
- **AVFA** - Agence de la Vulgarisation et la Formation Agricole
- **OEP** - Office de l'élevage et des pâturages
- **ONAGRI** - Observation National de l'Agriculture: *entretien 23.12.2020*
- **CTAB** - Centre Technique de l'Agriculture Biologique
- **INGC** - Institut National des Grandes Cultures

III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

Établissement d'enseignement, institutions de recherche, réseau scientifique : 5

- **INRAT** - Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie/ Laboratoire d'Economie Rurale: *entretien 23.12.2020*
- **INAT** - Institut National Agronomique de Tunisie; Université de Carthage: *entretien 22.12.2020*
- **CIHEAM** - Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
- **ICARDA** - Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides: *entretien 17.12.2020*
- **CIRAD** - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, France

Organisations de la Société Civile (ONG, Associations, Réseaux, Plateformes etc.): 11

- **Association Tunisienne de Permaculture**: *entretien 17.12.2020*
- **ATAE** - Association Tunisienne de l'Agriculture et l'Environnement (Association Abel Granier): *entretien 15.12.2020*
- **APAD** - Association pour l'Agriculture Durable
- **ATUDAR** - Association Tunisienne du Développement Agricole et Rurale
- **Association CAPTE** – Tunisie (engagement RSE)
- **ARCS** - Arci Culture Solidali
- **DREAM** Tunisie
- **FERT Agri-agence**
- **RADDO** - Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis
- **CASA** - Réseau Carbone des Sols pour une Agriculture durable en Afrique
- **WOCAT** - World Overview of Conservation Approaches and Technologies

Secteur privé : 1

- **ACACIAS for all** (entreprise sociale)

III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

Projets, activités, initiatives sélectionnés (en cours, planifiés) - Projets de développement: 12

- **CLCA** - Use of Conservation Agriculture in Crop-Livestock Systems; Utilisation de l'agriculture de conservation dans les systèmes de culture et d'élevage (04/2018 - 06/2022), FIDA - ICARDA avec INRAT, OEP, ITGC et autres
- **PRODEFIL** - Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (12/2014 - 04/2021), UE (Instrument Européen de Voisinage (IEV), FIDA - MARHPM
- **Appui aux services de contrôle officiels des produits animaux et végétaux en Tunisie** (06/2019 - 06/2023), UE/IEV - MARHPM, FAO
- **PACTE** - Programme d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires vulnérables (11/2018 - 10/2022), AFD - MARHPM/ DGACTA ; CIRAD, avec IRD, INRAE, AgroParisTech, SupAgro; en Tunisie : INAT, INRGREF
- **Soutien à la reprise économique et à la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire et l'espace rural** (2021-2023), BM (Tunisian Rural and Agricultural Chains of Employment Program (TRACE); Fonds fiduciaire hybride (TF) de Pays-Bas et BM - Union Tunisienne de Solidarité Sociale
- **ADAPT** - Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche en Tunisie (2020-2025), UE/ Neighbourhood Programme - MARHPM, AICS
- **PRASOC** - Programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les secteurs de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire (2020 – 2025), AICS - Banque Centrale de Tunisie (BCT), Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM)
- **Projet de gestion durable des paysages d'oasis** (2021 - Concept approuvé), GEF, BM - MARHPM

III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

- **PGIP** - Projet de gestion intégrée des paysages dans les régions en retard (04/2017 - 03/2024), IBRD, BM - MARHPM
- **PERR** - Promotion de l'emploi dans les régions rurales en Tunisie (2016 - 2022), BMZ – GIZ, Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Insertion Professionnelle
- **PEAD** - Promotion d'une économie agricole durable (2020 - 2023), BMZ – GIZ, MARHPM
- **ProCISA** - Projet Centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire, (2013 - 2024), BMZ - GIZ, MARHPM

Sélection des projets, activités, initiatives (en cours, planifiés) - Projets de recherche et innovation: 9

- **SustInAfrica** - Intensification durable de la production alimentaire grâce à des systèmes agricoles résistants en Afrique de l'Ouest et du Nord (09/2020 - 08/2025), UE/H20202, en Tunisie: Institut de l'Olivier (IO); en Allemagne: Leibnitz Institut ATB, Potsdam
- **PRIMA** - Le partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne; Initiative de financement international (total: € 500.000.000; 01/2018 - 01/2023); UE/ H2020 - Allemagne: BMBF/ Karlsruhe Institute of Technology
- **ConServeTerra** - Surmonter les obstacles physiques et mentaux pour développer l'agriculture de conservation en Méditerranée; (01/2020 - 12/2023), UE/H2020 PRIMA - FiBL Allemagne (lead) – en Tunisie: INRAT, ADAP, INGC, OEP
- **FOODLAND** - Alimentation et diversité locale, agricole et nutritionnelle (09/2020 - 08/2024), UE/H2020 PRIMA - en Tunisie: INAT, Institut supérieur agronomique de Chott Mariem (ISA CM)

III. Acteurs, projets et initiatives dans le domaine de l'AE

- **CAMA** - Agriculture de Conservation dans le Bassin Méditerranéen (2019 - 2022), UE/ H2020 PRIMA – CIHEAM Zaragosa, en Tunisie: INRAT, APAD
- **ACCWA** - Prise en compte du changement climatique dans la gestion de l'eau et de l'agriculture (03/2019 - 02/2023), UE/ H2020-MSCA-RISE2; isardSAT (lead) - en Tunisie: INAT/ Université de Carthage (UCAR); international entre autre: CIRAD, IRD
- **SUPROMED** - Production durable dans les milieux à eau limitée de l'agro-écosystème méditerranéen (10/2019 - 09/2022), UE/H2020 PRIMA - en Tunisie: INGC, INRGREF
- **INTOMED** - Outils innovants pour lutter contre les parasites des cultures en Méditerranée (07/2019 - 06/2022), UE/H2020 PRIMA - en Tunisie: Centre Technique des Agrumes (CTA)
- **CLICHA** - Changements climatiques en Agriculture, UE/ Erasmus+ - en Tunisie: Université de Jendouba, Université de Carthage/ INAT, Université de Sousse/Institut Supérieur Agronomique Chott Meriem, INGC, Centre d'adaptation aux changements climatiques/ Université de Jendouba, Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Medjez EL Bab

III. Notation qualitative de ProSol concernant des 13 principes AE

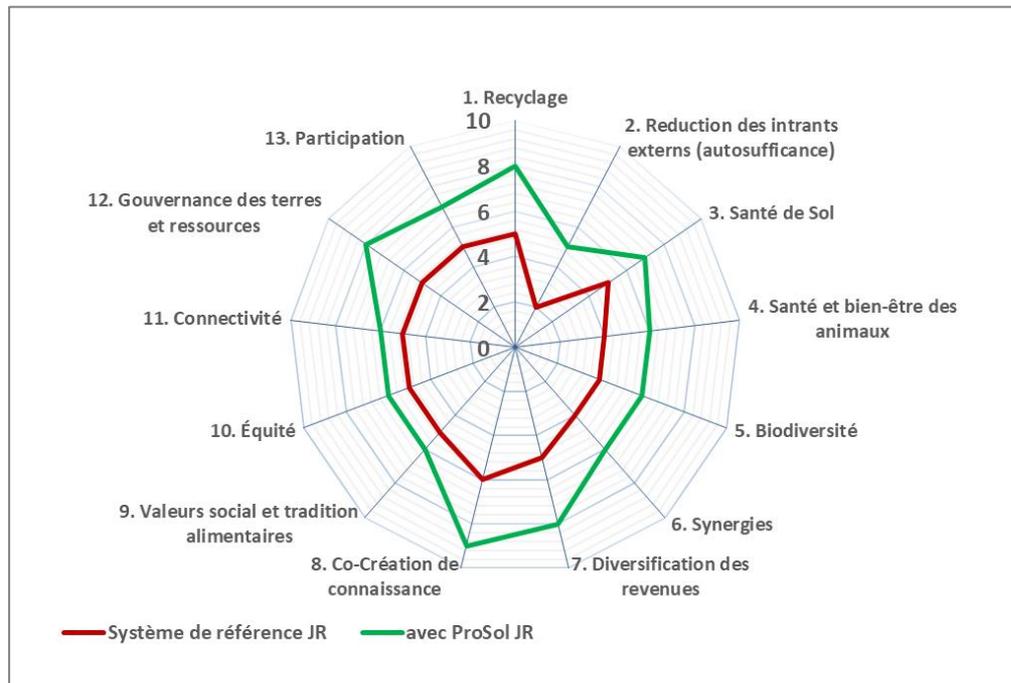
- **Une notation qualitative**, a été élaboré **comme instrument supplémentaire** dans le cadre du scoping. Le but était de comparer le « système de référence » (petites exploitations familiales) avec le « groupe cible ProSol » **concernant la mise en œuvre des 13 principes AE** (pour les questionnaire et les résultats voir Annexe 3 et le fichier Excel feuille 3). La notation qualitative a été appliqué pour vérifier son utilité sur la base des connaissances des experts dans des composantes pays de ProSol.
- Dans l'ensemble, l'expérience acquise avec l'outil de **notation qualitative est positive** :
 - Les résultats peuvent contribuer à la **consolidation des opportunités identifiées** dans le cadre du scoping AE mais ainsi qu' à **l'orientation AE stratégique** pour ProSol.
 - L'outil permet de promouvoir efficacement à la fois **une compréhension commune du concept AE** et **une base de discussion structurée** pour la mise en œuvre des pratiques AE et l'identification des points d'ancrage : ceci au sein de l'équipe de projet, dans la coordination stratégique et opérationnelle avec les partenaires (politiques) et autres parties prenantes, dans la coopération avec le groupe cible et les différents partenaires de mise en œuvre.
 - Utilisé comme un outil de suivi régulier, il peut soutenir une discussion participative et structurée avec toutes les parties prenantes et le groupe cible sur les progrès (ou la stagnation, l'échec) **dans la mise en œuvre des différents principes d'AE et leur interaction et gestion au cours du projet**, et identifier les éléments d'une stratégie de sortie à un stade précoce.



III. Notation qualitative de ProSol concernant des 13 principes AE

Limitations pour le scoping AE :

- La présente notation est l'avis d'un expert de ProSol et n'a pas été discutée et validée plus avant en raison des limites du scoping AE.
- **Il ne peut pas être pris comme résultat sur l'état d'application des principes de l'AE dans le projet ProSol en Tunisie.**



III. Notation qualitative de ProSol concernant des 13 principes AE

1. Recyclage

- Compostage
- Boues résiduelles
- Bio charbon
- Culture légumineuse/ couverture végétal

2. Reduction des intrants externes (autosuffisance)

3. Santé des sols

4. Santé et bien-être des animaux

- Appuyer les cultures fourragères légumineuses
- Assurer l'autosuffisance de l'alimentation de bétail
- Collaboration a l'OEP

5. Biodiversité

- Agroforesterie, les haies, semences locales

6. Synergies

- Synchronisation des efforts par zone /approche paysage/bassin versant

7. Diversification économique

8. Co-création de connaissances

9. Valeurs sociales et tradition alimentaires

10. Équité

11. Connectivité

- Le ProSol n'est pas un projet de chaîne de valeur ou facilitation d'accès marché mais le projet prend en considération les cultures rentables et aussi compte sur les synergies possibles avec les autres projets

12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles

13. Participation

III. Opportunités de renforcer l'orientation vers l'AE dans le cadre de ProSol Tunisie

Identification des :

- Possibilités d'alliances stratégiques,
- Potentiels de synergies et d'effets de levier
- Partenaires potentiels

➤ **Comment parvenir à une intensification intelligente des petites exploitations familiales tunisiennes de manière durable et largement efficace en vue d'une transition AE ?**

Quatre opportunités (1- 4) sont sélectionnés:

1. Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques
2. Renforcement d'une structure de consultation de la société civile pour un plaidoyer consolidé sur l'AE
3. Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème
4. - Renforcement de la co-création et du partage horizontal des connaissances
5. Remarques sur les principes AE concernant le système alimentaire et le marché

➤ **ProSol Tunisie intègre déjà plusieurs principes d'AE dans son approche et coopère avec plusieurs acteurs clés !**

III. Opportunité - Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques

- L'approche de l'AE nécessite une **programmation financière pluriannuel** unique, liée à un **engagement pluriannuel des agriculteurs** et accompagné d'une réforme institutionnelle, une structure de **gestion décentralisée des ressources naturelles**.
 - Une coopération entre ProSol Tunisie et la DACTA existe déjà (Université de Kassel) pour soutenir la conception d'un système d'incitations de l'**AE et des paiements pour les services écosystémiques (PSE)**.
 - Il existe un **organisme payeur** public opérationnel - APIA - qui a déjà une grande expérience des régimes de subventions, y compris dans la gestion des fonds/ programmes externes.
 - Accent devrait être mis sur la **rémunération des externalités positives (REP)** : environnement, bien-être animal, co-bénéfices socioéconomiques, p.ex. l'emploi rural (production locale de biofertilisants par des jeunes et des femmes, fabrication d'équipements simples nécessaires aux pratiques d'AE, etc.), la cohésion communautaire, la prévention de l'exode rural, la production alimentaire durable, etc.
- **Résultats de la recherche-développement participative** sont disponibles : consolidation au niveau des systèmes d'exploitation agricole, au niveau de territoire dans les zones agroécologiques à définir pour faciliter une systématisation des subventions AE et des PSE.
- **Il existe une dynamique importante pour en tirer parti** : les PTFs orientent leurs soutiens financiers vers le concept AE et établissent des modalités modifiés à rendre les **financements climatiques** existants plus accessibles aux petits producteurs.



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation



6. Co-crédation de connaissance

III. Opportunité - Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques

- Les PTFs poursuivent également des **approches innovantes**, telles que **l'agriculture carbone**, afin d'exploiter les possibilités de financement supplémentaire susceptibles de promouvoir et de (co)financer une transformation durable du système agroalimentaire.

Alliances stratégiques, potentiel de synergies, effets de levier et partenaires potentiels :

- **Conseil stratégique au MAHRPM sur la mise en place de mesures d'incitation AE et des PSE en tant que mesures (financières) essentielles pour mettre en œuvre une transition AE durable:** Rémunération pour l'adoption des pratiques agricoles qui augmentent la fertilité des sols, la rétention d'eau, la biodiversité et améliorent la séquestration du carbone ou tout autre service écosystémique et co-bénéfices socioéconomiques.
- **Subventions AE:** p.ex. intrants biologique, petits équipements, semences paysannes améliorées, production locale de bio-engrais et d'équipements/ outils simples, utilisation des services de qualités (p.ex. analyse de sol) ayant des **effets positifs avérés**
- **Capitalisation** des expériences et pratiques **existants:**
- **Capitalisation des expériences et pratiques existants:**
 - En raison du rapprochement stratégique avec **l'UE, l'expérience des procédures administratives et du contenu des mesures agroenvironnementales**, p. ex. dans les pays candidats à l'UE dans les Balkans occidentaux, peut être utilisée (programme IPARD de l'UE, modèle pour ENPARD). Le GIZ a mis en œuvre plusieurs projets dans ce domaine.
 - Outil pilote de la FAO pour « **l'Évaluation des Performances de l'AE** » (TAPE)



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation



6. Co-crédation de connaissance

III. Opportunité - Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques

- **Exploiter les financements existants et nouveaux** des PTFs qui orientent leurs soutiens vers les principes d'AE et qui renforcent des alliances internationales : **UE Green Deal** dispositions dans son budget long terme 2021-2027, **UE l'initiative DeSIRA**, *Global Environmental Fund* (LND), *Green Climate Fund*, FIDA (nouveau mécanisme de financement climatique 2RP, ASAP+) ou l'AFD avec ses propres programmes bilatéraux et régionaux d'AE (par la CEDEAO/ ARAA)
- Contribuer au piloter des **PES « agriculture du carbone »** et explorer la possibilité d'établir un système d'échange distinct pour les **émissions négatives pour l'effet de levier du financement** international et national. Il y a plusieurs initiatives et outils existants qui peuvent promouvoir efficacement la systématisation.
 - Développer un **solide système de suivi et certification** avec le projet sectoriel GIZ **BoDeN**
 - **FAO EX-Ante Carbon-balance Tool** (EX-ATC)
 - **Soutien aux échanges Sud-Sud entre les pays francophones de ProSol : CASA** (Réseau Carbone des Sols pour une Agriculture durable en Afrique) :
 - **en Tunisie**: Département Géologie, Faculté des Sciences, Université de Tunis El Manar
 - Le pays partenaires de ProSol Madagascar (coordinateur Sud), Bénin et Burkina Faso sont aussi des membres dans le réseau avec UMR Eco&Sols: INRA, IRD, Montpellier SupAgro et CIRAD



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation



6. Co-crédation de connaissance

III. Opportunité - Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques

- **Projet de gestion durable des paysages d'oasis** (GEF, Banque Mondiale, MARHPM – concept approuvé) : La durabilité et une utilisation plus efficace des ressources augmenteront l'absorption du carbone, amélioreront la santé des terres et des sols, permettront de mieux gérer les bassins versants et de préserver la biodiversité dans les zones agricoles (budget : environ USD 60 millions).
- Voir l'exemple de PES/ **crédits carbone** du **Gouvernement d'Australie**, le « **Carbon Farming Initiative** » avec un régime de soutien spécifique pour la séquestration du carbone en changeant les pratiques d'utilisation ou de gestion des terres (<https://www.agriculture.gov.au/water/policy/carbon-farming-initiative>)
- Voir les exemples des grandes entreprises agroalimentaires comme **WASA Brand Carbon Neutrality** (<https://www.wasaco2.com/us/>) et **INDIGO Carbon** (<https://www.indigoag.com/>) qui testent des changements de carbone organique dans le sol (*carbon farming*) et lancer des calculs modèles sur le succès de la vente de certificats de CO2 (dans le secteur de l'agriculture industrielle). INDIGO travaille à travers du programme « **Verified Carbon Standards** (VCS) » de l'organisation Verra (<https://verra.org/>) qui est devenu le plus grand programme volontaire de lutte contre les GES au monde (dans plus de 82 pays).
- → Comment peut-on procéder à des ajustements pour les petites exploitations ?



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation



6. Co-crédation de connaissance

III. Opportunité - Conseils en matière de politique et de processus sur les incitations à l'AE et les paiements pour les services écosystémiques

- **Mettre en œuvre des innovations pour la mise à l'échelle des PSE par la numérisation, la spectroscopie de sol** - coopération avec **les plateformes, initiatives et laboratoires existants** sur des méthodes d'analyse de sol économique et systématique :
 - **FAO Global Soil Partnership**, financé par Healthy Soils Facility Trust Fund (y compris le BMZ): Global Soil Laboratory Network (**GLOSOLAN**) est un nouveau réseau mondial de laboratoires pédologiques (aussi avec la **spectroscopie de sol** basée sur les spectres MIR) qui renforce des capacités des laboratoires de référence nationaux (**NASOLAN**) et régionaux (**RESOLAN**) et établit une bibliothèque spectrale des sols calibrée et représentative au niveau mondial, les partenaires font aussi des vidéos de formation.
 - **Tunisie:** Partner - Observatoire du Sahara et du Sahel; **Point de contact** : DC-ACTA
- **Chercher pour des modalités (financements) innovatrices:**
 - **Engagement RSE** (Responsabilité Sociale et Environnementale) : **Association CAPTE** (Collectif d'Acteurs pour la Plantation et la Transformation Environnementale), Tunisie; CAPTE développe des programmes de RSE pour les entreprises : La RSE "Sotipapier s'engage" (première entreprise de papier d'emballage en Tunisie) cofinance des mesures agroforestières, en collaboration avec l'ATAE.
 - **Jeune Agripreneur 3.0** avec **Projet PERR** (Promotion de l'emploi dans les régions rurales) en Tunisie (BMZ/GIZ, Ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Insertion Professionnelle, APIA) : promouvoir l'entrepreneuriat agricole, agroalimentaire et services liés; renforcer l'écosystème entrepreneurial agricole dans les régions rurales



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation



6. Co-crédation de connaissance

III. Opportunité - Renforcement d'une structure de consultation de la société civile pour un plaidoyer consolidé sur l'AE

- **Insuffisance de concertation** entre les acteurs: il n'existe pas un « réseau national » d'acteurs impliqués dans les mesures AE. Les acteurs s'organisent ou s'identifient par des pratiques d'AE telles que la permaculture, l'AB, l'agroforesterie, l'AC (associations d'AC) ou l'agriculture oasisienne (réseau).
- L'AE en tant que **mouvement social se développe** en Tunisie à partir de plusieurs directions : l'agriculture paysanne/familiale (semences paysannes, diversification, conservation de la biodiversité); la population urbaine sur la permaculture, la souveraineté alimentaire, l'alimentation saine, les jardins urbains ainsi que sur l'écotourisme et les activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes.
- Les OSC et associations liées a l'AE **ne font pas partir des réseaux régionaux** à l'exception de RADDO (Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis) pour plaider les pratiques AE oasiennes, la préservation du patrimoine, des semences paysannes et de la biodiversité, aussi la sensibilisation des populations et écocitoyenneté.

Alliances stratégiques, potentiel de synergies, effets de levier et partenaires potentiels :

- **Soutenir une structure de concertation AE des acteurs non-étatiques tunisiens**, renforcer leur capacités en matière de plaidoyer (voir le document Excel pour les détails) :
 - **Association Tunisienne de Permaculture, ATAE, APAD, ATUDAR, Réseau RADDO...**
 - Voir des structures AE concerté en Algérie : p.ex. le **Collectif TORBA** qui vise à sensibiliser le consommateur algérien à revenir au respect de la terre, de la nature et de l'environnement (<http://agroecologie-algerie.org/>) - permaculture, jardin urbain, circuit court producteur – consommateur (connectivité)



6. Co-création de connaissance



9. Valeurs sociale et types d'alimentation



10. Équité



11. Connectivité



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation

III. Opportunité - Renforcement d'une structure de consultation de la société civile pour un plaidoyer consolidé sur l'AE

- **Terre et Humanisme** (<https://terre-humanisme.org/association/agroecologie/>) avec partenaires et d'animateurs en agroécologie, en France et à l'international (p.ex. soutien au Collectif TORBA Algérie)
- **Renforcer une collaboration au niveau international** avec les grands réseaux d'AE et fondations qui promeuvent et plaident activement pour une transition AE p.ex :
 - **AgroEcologyFund** (avec 27 donateurs/ fondations <https://www.agroecologyfund.org/>)
 - **CIDSE** (« Building Resilience and Food Justice » avec 18 organisations catholiques de justice sociale <https://www.cidse.org/>)
 - **Global Alliance for the Future of Food** (rassemblant 27 fondations philanthropiques <https://futureoffood.org/>)
 - **Initiative « 4 pour 1000 »** (<https://www.4p1000.org/>) sont des acteurs bénévoles des secteurs public, civil et privé dans le cadre du plan d'action Lima-Paris (LPAP), secrétariat exécutif est accueilli par l'organisation du système CGIAR; l'accent est mis sur la **séquestration du carbone dans le sol**
 - **en Tunisie : APAD** - Association pour l'Agriculture Durable est **membre fondateur**, **ATSS** - Association Tunisienne de la Science du Sol



6. Co-création de connaissance



9. Valeurs sociale et types d'alimentation



10. Équité



11. Connectivité



12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles



13. Participation

III. Opportunité - Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème

- La **transition AE** par une **intensification intelligente des petites exploitations familiales** exige une approche systémique de la production agricole centrée sur les **ménages** (semi-)subsistance (groupe cible) qui sont le niveau central :
 - Pour la mise en œuvre des principes AE « **recyclage** », « **réduction des intrants externes** », « **santé du sol** » et « **santé animale** ».
 - De **décisions socioéconomiques** pour l'ensemble de l'exploitation agricole, les **systèmes de production agro-pastoraux/ agro-sylvo-pastoraux/ agro-pisicoles** et de **décision** pour la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
 - Pour l'intégration de la **dimension de genre** visant à favoriser un développement résilient.
 - Le principe AE « **co-crédation de connaissance** » est au centre de tous les principes et échelles et est traité dans le scoping AE comme une opportunité distincte.
 - Exiger une approche **multidisciplinaires faire face à la complexité et travailler de manière intégrée**.
- Une **transition AE** exige :
 - Des **pratiques de l'AE couvrant l'ensemble de l'exploitation**, telles que la Gestion Durable des Terres (GDT), l'Agriculture de Conservation (AC), l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC), la Conservation des Eaux et des Sols (CES) etc. pour améliorer la fertilité des sols et s'adapter et réagir à la variabilité et au changement climatiques.



1. Recyclage



2. Réduction des intrants



3. Santé du sol



4. Santé animale



5. Biodiversité



6. Synergies



7. Diversification économique



8. Co-crédation de connaissance

giz

III. III. Opportunité - Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème

- La mise à l'échelle des bonnes pratiques AE au niveau de l'exploitation :
 - Définition des **systèmes agricole typiques** dans les différentes « **zones agroécologiques** » en Tunisie comme base pour une **contextualisation systématique**.
 - **Co-évaluation** et **valorisation** des **connaissances locales**, complétées par les **approches scientifiquement** prouvées : Il existe une variété de bonnes pratique AE en Tunisie (voir p.ex. *FAO/DGACTA (2017): Vers une GDT - Une collection des bonnes pratiques en Tunisie* avec 13 technologies et leurs 14 approches associées dans 7 groupes: AC; Gestion et conservation des oasis; Agroforesterie; GCES; lutte contre l'ensablement et de fixation des dunes mobiles; gestion et d'amélioration des parcours; Techniques agricoles; voir aussi FERT (2018): L'AC au Maghreb. Les Agriculteurs font évoluer leurs pratiques.
 - Une combinaison de **mesures contextualisées**, par exemple des engrais organiques et chimiques pour renforcer la fertilité du sol comme pratiquer avec la gestion intégrée de la fertilité des sols qui permet d'éviter d'éventuelles dépressions de rendement. Cela peut inclure également l'utilisation de nouvelles variétés végétales et de produits phytosanitaires basés sur la lutte intégrée contre les parasites.
 - Le but doit être de **réduire ou éliminer la dépendance à l'égard des intrants achetés** et accroître l'autosuffisance par l'utilisation de ressources naturelles renouvelables, abondantes et gratuites et par l'amélioration des processus biologiques.



1. Recyclage



2. Réduction des intrant



3. Santé du sol



4. Santé animale



5. Biodiversité



6. Synergies



7. Diversification économique



8. Co-création de connaissance

giz

III. III. Opportunité - Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème

- La mise à l'échelle des bonnes pratiques de l'AE au niveau de l'agro-écosystème qui relie le niveau d'intervention des exploitations agricoles aux ressources naturelles qui l'entourent par :
 - Mettre en évidence l'agroécosystème comme niveau important pour répondre aux principes AE de « biodiversité », « diversification économique » et « synergies »
 - Valoriser les savoir-faire locaux, la spatialisation des techniques d'intervention et la priorisation des actions pour adapter les aménagements à **chaque zone agro-pédo-climatique homogène**. Synchroniser les activités à l'échelle du paysage. Car même sur une petite surface, des conditions très différentes (ressources naturelles, climat, facteurs socioéconomiques) doivent être prises en compte pour un développement durable du secteur agroalimentaire
 - Valoriser les savoir-faire locaux, la spatialisation des techniques d'intervention et la priorisation des actions pour adapter les aménagements à **chaque zone agro-pédo-climatique homogène**. Synchroniser les activités à l'échelle du paysage. Car même sur une petite surface, des conditions très différentes (ressources naturelles, climat, facteurs socioéconomiques) doivent être prises en compte pour un développement durable du secteur agroalimentaire
 - Une **renforcement** des approches liées aux **paysage** et **bassins versants** pour promouvoir l'utilisation durable des terres qui ont déjà fait leurs preuves dans le cadre de ProSoil, d'autres projets internationaux ou dans les programmes nationales et régionales.
 - L'élargissement de la mise en œuvre des principes AE à **d'autres services écosystémiques**, notamment l'interaction entre la protection des sols et des eaux. Les apports de pesticides, d'engrais minéraux et de terre végétale dans les eaux de surface et les eaux souterraines sont des défis considérables. La question majeure pour la production agricole est l'utilisation de l'eau.



1. Recyclage



2. Réduction des intrants



3. Santé du sol



4. Santé animale



5. Biodiversité



6. Synergies



7. Diversification économique



8. Co-création de connaissance

giz

III. Opportunité - Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème

- La renforcement des **synergies** entre la **protection des sols**, la **réhabilitation des sols** et la **biodiversité** ainsi que la **protection du climat** pour sensibiliser les décideurs aux principes de l'AE :
- AE est un concept d'apporter une **contribution aux trois accords multilatéraux pour l'environnement**: Convention Cadre des Nations-Unies sur le **Changement Climatique** (CCNUCC), Convention sur la **Diversité Biologique** (CDB) et Convention des Nations-Unies sur la Lutte Contre la **Désertification** (CNULCD)
- Le MARHPM et le MEDD **ne coopèrent pas encore efficacement**, malgré l'importance incontestée des paysages agricoles pour la conservation de la biodiversité et leur contribution positive au climat, p.ex. aussi par la séquestration du carbone dans le sol.

Alliances stratégiques, potentiel de synergies, effets de levier et partenaires potentiels :

- **WOCAT** - World Overview of Conservation Approaches and Technologies → voir le guide de DGACTA/FAO (2017)
- RADDO** - Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis → plus de 60 fiches techniques
- FERT Agri-agence2** - L'AC au Maghreb, les Agriculteurs font évoluer leurs pratiques
- APAD** - Association pour l'Agriculture Durable
- ICARDA** - Centre International pour la Recherche Agricole dans les Zones Arides
- CIHEAM** - Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
- ONAGRI** - Observation National de l'Agriculture
- CIRAD** - Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Agrimonde-Terra: un jeu de scénarios 2050, en partenariat avec INRAT et SYNAGRI)¹



1. Recyclage



2. Réduction des intrants



3. Santé du sol



4. Santé animale



5. Biodiversité



6. Synergies



7. Diversification économique



8. Co-création de connaissance

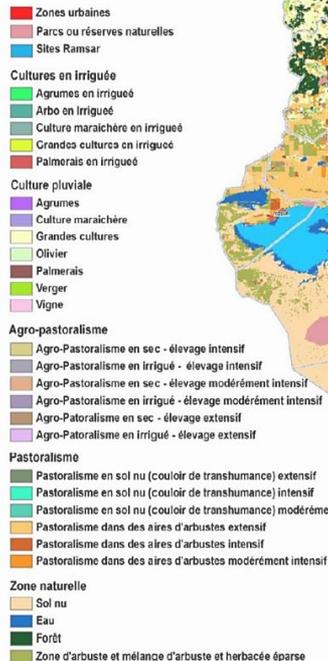
giz

III. Opportunité - Renforcement d'une approche systémique de la production agricoles, en tenant compte de l'agroécosystème

- Projets:**
 - PACTE** - Programme d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires vulnérables (AFD, MARHPM; CIRAD, IRD, INAT, l'INRGREF)
 - PGIP** - Projet de gestion intégrée des paysages dans les régions en retard (IBRD, BM, MARHPM)
 - Projet de gestion durable des paysages d'oasis** (GEF, BM, MARHPM)
 - ProCISA** - Projet Centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire (BMZ, GIZ, MARHPM)
 - ConServeTerra** - Surmonter les obstacles physiques et mentaux pour développer l'AC en Méditerranée (UE-PRIMA, FiBL (Allemagne), Univers. De Kassel, INRAT, ADAP, INGC, OEP etc.
 - SustInAfrica** - Intensification durable de la production alimentaire grâce à des systèmes agricoles résistants en Afrique de l'Ouest et du Nord (UE, Institute d'Olivier, ATB Potsdam etc.)

Carte d'utilisation des terres - Tunisie

LEGENDE :



1. Recyclage

2. Réduction des intrants



3. Santé du sol



4. Santé animale



5. Biodiversité



6. Synergies



7. Diversification économique



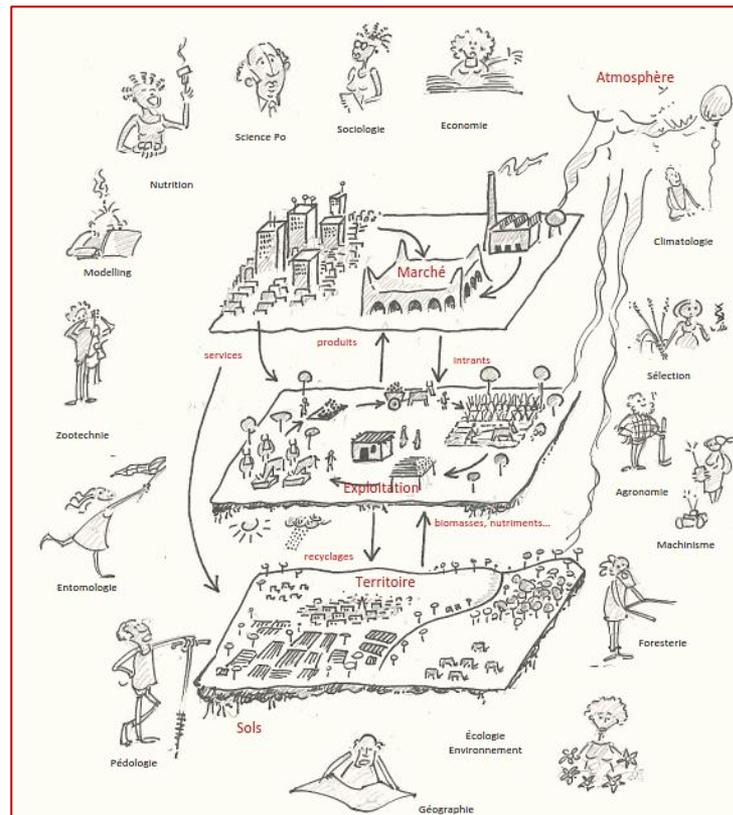
8. Co-création de connaissance

giz

Carte : M. de Lattre-Gàsquet et al. (2017): Vers un scénario « Des usages agro-écologiques des terres pour une alimentation diversifiée et de qualité et un système alimentaire territorialisé » en Tunisie en 2050; OCL 2017, 24(3), D306; www.ocl-journal.org; Carte de l'utilisation des terres en Tunisie. Source : MARHPM (p.7)

III. Opportunité - Renforcement de la co-création et du partage horizontal des connaissances

- Les institutions nationales de recherche et de vulgarisation (INRAT, AVFA, OEP, INGC, CTAB ...) pratiquent plutôt une approche « **observation passive** » pour l'adoption des **techniques AE**, **spécialisation par filière** pour développer les rendements des grandes cultures ou **par secteur d'élevage**
- La recherche et le conseil **multidisciplinaire** pour faire face à la complexité du niveau de décision économique et des facteurs socioculturels des petits producteurs agricoles est toujours rare.
- La génération de connaissances est assez élevée, mais sa **gestion** et **diffusion** durables restent faible.
- Il existe une faible **valorisation des connaissances paysannes locales** et qui risquent de se perdre en raison du processus de vieillissement.
- Les agricultrices/ agriculteurs et les communes sont les **agents du changement**.
- Manque de connaissances sur les approches de **développement participatif** qui sont principalement pratiquées par les OSC et les institutions et projets internationaux.



6. Co-création de connaissance

Figure : CIRAD – Dispositif en Partenariat (dP/ASAP) : <https://www.dp-asap.org/thematiques/etudes-des-pratiques-des-cycles-et-des-transitions-dans-les-systemes-agro-sylvo-pastoraux>

III. Opportunité - Renforcement de la co-crédation et du partage horizontal des connaissances

- La petite taille des exploitations agricoles et la pluriactivitéd n'encouragent pas les investissements dans les travaux de CES. Les bédficiaries ne sont pas prtds à y investir (financidrement), ils restent persuadés que la rbalisation et l'entretien des travaux de CES incombent à l'Administration (approche participative).
- L'intégration et la consolidation des éléments de recherche-action participative (RAP) dans l'approche de renforcement des capacités de ProSol sont essentielles : RAP permet aux populations locales - individus, ménages et communautés - et aux parties prenantes de décider et de prendre l'initiative en promouvant des processus participatifs de co-apprentissage et de co-évaluation entre praticiens et chercheurs et politiciens, ainsi que la diffusion horizontale des expériences. L'accent est également mis sur l'inclusion des groupes vulnérables.



6. Co-crédation de connaissance

Alliances stratédgiques, potentiel de synergies, effet de leviers, partenaires potentiels :

- Valorisation des approches stratédgiques-méthodologiques de la GIZ :
 - Consolidation de l'approche de champs-écoles des paysans, qui est un véritable lieu d'apprentissage participatif entre producteurs. Les paysans-relais sont responsable de la diffusion horizontale de leur savoir-faire innovant, renforçant ainsi les éléments du PAR.
 - Consolidation des aspects de co-apprentissage et de co-évaluation en utilisant les instruments de RAP qui font partie intégrante du modèle de gestion de la coopération « Capacity Works (CW) » de la GIZ pour le renforcement des capacités à tous les niveaux d'intervention :
 1. **Planification** - Analyser le problème et élaborer une stratédgie de changement (Gestion du cycle de projet) – CW Stratédgie

III. Opportunité - Renforcement de la co-création et du partage horizontal des connaissances

2. **Participation des parties prenantes** - identifier l'intérêt et l'influence des parties prenantes (Analyse des parties prenantes) - **CW Coopération**
3. **Mise en œuvre efficace** en tenant compte de toutes les capacités et ressources (et limitations) – **CW Pilotage**
4. **Orientation vers l'action** - intervention active au lieu de l'observation passive (recherche classique) – **CW Processus**
5. **Réflexion et reconception** des problèmes et des solutions (recommencer et poursuivre le processus d'apprentissage et d'innovation) – **CW Apprentissage et Innovation**



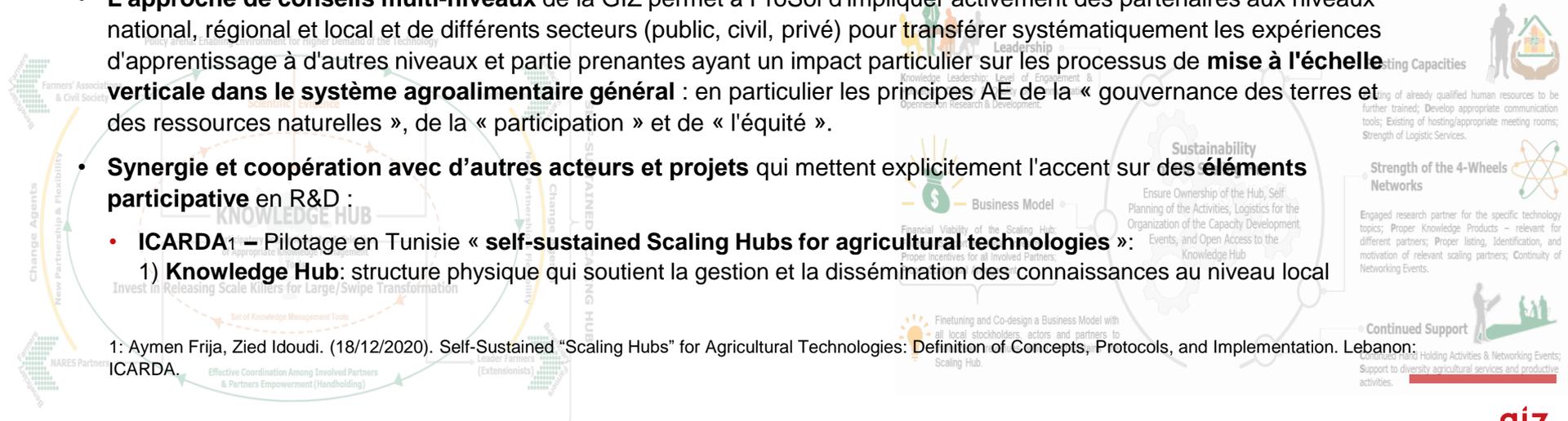
6. Co-création de connaissance

• **L'approche de conseils multi-niveaux** de la GIZ permet à ProSol d'impliquer activement des partenaires aux niveaux national, régional et local et de différents secteurs (public, civil, privé) pour transférer systématiquement les expériences d'apprentissage à d'autres niveaux et parties prenantes ayant un impact particulier sur les processus de **mise à l'échelle verticale dans le système agroalimentaire général** : en particulier les principes AE de la « gouvernance des terres et des ressources naturelles », de la « participation » et de « l'équité ».

• **Synergie et coopération avec d'autres acteurs et projets** qui mettent explicitement l'accent sur des **éléments participative** en R&D :

- **ICARDA¹ – Pilotage en Tunisie « self-sustained Scaling Hubs for agricultural technologies »** :
 - 1) **Knowledge Hub**: structure physique qui soutient la gestion et la dissémination des connaissances au niveau local

1: Aymen Frija, Zied Idoudi. (18/12/2020). Self-Sustained "Scaling Hubs" for Agricultural Technologies: Definition of Concepts, Protocols, and Implementation. Lebanon: ICARDA.



III. Opportunité - Renforcement de la co-création et du partage horizontal des connaissances

- 2) **Scaling Hub**: partenariat pour la mise à l'échelle « *the 4-Wheels Approach* » avec des partenaires comme agents de changement : i) les groupes et associations d'agriculteurs de différents types, ii) la société civile (OSC et le secteur privé), iii) les partenaires publics nationaux de développement, et iv) les leaders paysans et les vulgarisateurs qui sont essentiels à la diffusion locale de la technologie
- **CIRAD** - situé au INAT; partenariats de recherche et d'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire; développer des projets communs dans le cadre des programmes UE H2020 PRIMA
- **OSC**:
 - APAD** - AC, agriculture régénérative - agriculture du carbone
 - Association Tunisienne de Permaculture** - fête de semences, sensibilisation des consommateurs
 - ATAE** - Initiation des collégiens dans les zones rurales à l'AB
 - ARCS** - Formation en processus de changement social)
 - DREAM** Tunisie - Tunisia climate lab, formation en permaculture, AE, agroforesterie, entrepreneuriat social et méthode agile
 - ATUDAR** - Approche participative du développement rural
 - FERT** - AC au Maghreb - évoluer leurs pratiques
 - Réseau RADDO** - Membres associations qui pratiquent et forment en AE oasiennes



6. Co-création de connaissance

III. Opportunité - Renforcement de la co-création et du partage horizontal des connaissances

- **Projets:**

CLCA - Utilisation de l'agriculture de conservation dans les systèmes de culture et d'élevage (FIDA, ICARDA, INRAT, OEP, ITGC etc.)

PACTE - Mise en place d'un réseau de plateformes multi-acteurs pour la production et le partage de connaissances sur le territoire (AFD, MARHPM; CIRAD, IRD, INAT, l'INRGREF)

CAMA - Recherche participative pour l'adoption de l'AC (UE/H2020 PRIMA; CIHEAM, INRAT, APAD)

SustlnAfrica - Plateforme intelligente aidant les agriculteurs à prendre des décisions (UE/H2020, Institute d'Olivier, ATB Potsdam etc.)

FOODLAND – Création de 14 « Food hubs » locaux, alimentation et diversité locale, agricole et nutritionnelle (UE/H2020 PRIMA; Université de Bologna (lead), INAT, Institut supérieur agronomique de Chott Mariem)

PRIMA - Le partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (Initiative de financement international; Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area) (UE/H2020-PRIMA, Allemagne : Ministère Fédéral de l'Éducation et de la Recherche)

- Explorer d'autres possibilités, p. ex. former les enseignants en tant que **multiplicateurs locaux** sur les principes d'AE et **sensibiliser les élèves**, en utilisant également des méthodes créatives et les médias déjà existants, jardins scolaires (production, alimentation) : ONG ATAE, DREAM Tunisie
- Utilisation des outils et plateformes numériques come l'**ATINGI de la GIZ** (<https://www.atingi.org/en/>) développé dans le cadre de l'**Africa Cloud**, pour un meilleur accès aux contenus d'apprentissage et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



6. Co-création de connaissance

III. Opportunité – Remarques sur les principes AE concernant le système alimentaire et le marché

- Le niveau d'intervention du **système alimentaire** et du **marché** sont plutôt mis en œuvre à travers des principes de l'AE relatifs aux « **valeurs sociales et nutritionnelles** » (régimes alimentaires sains, diversifiés, saisonniers et culturellement adaptés), à « **l'équité** » (l'augmentation du revenu des ménages ruraux) et à « **la connectivité** » (l'appréciation appropriée d'une alimentation saine par les consommateurs), souvent sur la base d'approches de la chaîne de valeur ou dans le contexte de la sécurité alimentaire.
- La promotion des **chaînes de valeur** est répandue en Tunisie pour les entreprises agroalimentaires spécialisées produisant principalement pour le marché (national et international), en partie également pour quelques petites exploitations cultivant des produits de rente (olives, dattes, fruits, etc.). Pour la majorité du groupe cible de ProSol, l'approche de la chaîne de valeur ne conduit pas aux résultats souhaités, car ils renforcent leurs revenus et leur résilience par une diversification. Les petits agriculteurs produisent principalement pour leurs propres besoins ou pour le marché local, ce qui ne permet pas d'obtenir une valeur ajoutée dans le sens d'un prix plus élevé, car la valeur d'une alimentation plus respectueuse de l'environnement n'est pas évidente. En outre, la part des produits commercialisables sur le marché local est faible, de sorte que la certification coûteuse et la logistique complexes nécessaires pour amener les produits aux clients plus "exigeants" ne se justifient que si les différences de prix sont très importantes.
- Il **n'est pas recommandé** que ProSol mène de son côté des activités supplémentaires directement liées au système alimentaire et au marché, mais plutôt d'explorer des collaborations le cas échéant. Il faut néanmoins examiner attentivement si les projets et les acteurs mettent effectivement en œuvre les principes de l'EA dans le cadre de la promotion de la chaîne de valeur.
 - **ProCISA** - Projet Centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire (BMZ/GIZ, MARHPM)
 - **PRODEFIL** - Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le Gouvernorat de Médenine (UE/ IEV, FIDA, MARHPM)
 - **FOODLAND** – Projet Alimentation et diversité locale, agricole et nutritionnelle (UE/H2020 PRIMA, INAT, ISA CM)



9. Valeurs sociale et types d'alimentation



10. Équité



11. Connectivité

III. Résumée

- Deux approches méthodologiques fondamentales de la GIZ et ses instruments soutiennent efficacement la mise en œuvre du concept holistique de l'AE :
 - L'**approche multi-niveaux** favorise l'engagement actif des partenaires aux niveaux local, régional, national et international et de différents secteurs (public, civil, privé) pour une stratégie efficace de renforcement des capacités, avec un impact particulier sur les processus de mise à l'échelle dans l'ensemble du système agroalimentaire.
 - Le modèle de **gestion de la coopération « Capacity Works »** permet l'intégration systématique et continue des différentes perspectives de tous les acteurs en partageant systématiquement les connaissances et les expériences, favorisant ainsi les éléments participatifs de la transition AE.
- L'approche de **programmation du BMZ** fournit un cadre stratégique adéquat pour ancrer l'AE de manière **interdisciplinaire**, c'est-à-dire planifier activement et utiliser les synergies avec d'autres projets et acteurs dès le départ.
- Grâce aux **clusters agricoles GIZ** dans les pays partenaires, qui comprennent à la fois des exploitations familiales de subsistance et des petites exploitations familiales orientées vers le marché en tant que « systèmes de référence Agriculture 3.0 » pour une « intensification intelligente » et une « adaptation intelligente » vers la transition AE, les expériences d'apprentissage compréhensives et les bonnes pratiques agricoles peuvent être fusionnées sous la forme d'un conseil consolidé pour les partenaires.

V. ANNEXES

Annexe 1 : « Déclaration de mission » sur l'AE par ProSol

- **Nous sommes acteurs de la transformation agroécologique.** La protection des sols et l'agroécologie vont de pair. L'agroécologie protège les sols, et la protection des sols favorise la transformation agroécologique.
- **Nous affirmons clairement que : La protection des sols est incontournable.** La conservation et la ré-habilitation des sols sont indispensables à la transformation agroécologique. Au moins six des dix éléments agroécologiques reposent directement ou indirectement sur la protection des sols.
- **Nous œuvrons à renforcer la base des systèmes alimentaires.** Nous développons des systèmes de production alimentaire solide, mais surtout nous renforçons leur fondement par l'adoption de principes agroécologiques.
- **Nous ouvrons des perspectives pour l'Afrique.** Selon le Plan Marshall allemand avec l'Afrique, « L'avenir de l'Afrique dépend des zones rurales ». Nous partageons cette vision et nous nous engageons à mieux protéger le quatrième élément sol. La protection des sols mérite d'être appelé par son nom.
- **Nous nous engageons à promouvoir une agriculture moderne, diversifiée et durable.** Nous développons des solutions pour des options alternatives d'intensification qui préservent la diversité, garantissent la participation, se fondent sur des connaissances existantes et facilitent l'accès aux marchés.
- **Des chemins différents, un objectif commun.** Le changement agroécologique est une voie de développement vers l'agriculture durable et non une approche du « tout ou rien ». De même, ce ne sont pas seulement les solutions maximales en matière de protection des sols qui contribuent au changement. Les techniques simples, qui peuvent être facilement mises en œuvre et financées par les agriculteurs, sont le gage d'un bon départ.
- **Nous partons des réalités politiques, institutionnelles, socioculturelles et socioéconomiques de nos partenaires.** Nous tissons des alliances et développons des synergies pour promouvoir tous les niveaux de l'agroécologie.

Annexe 1 : « Déclaration de mission » sur l'AE par ProSol

- **Nous sommes guidés par les opportunités, pas de dogmes.** La protection des sols est importante pour tous, pour l'agriculture conventionnelle et biologique, pour les petites et les grandes exploitations agricoles, pour l'agriculture de subsistance et celle axée sur le marché. Nous identifions les opportunités et les leviers appropriés, faisons la promotion de la coopération et des alliances pour la protection des sols et renforçons ainsi la transformation agroécologique.
- **Nos interventions sont climato-intelligentes.** La protection des sols est la pierre angulaire de l'atténuation du changement climatique dans l'agriculture et augmente la résilience des systèmes agricoles et de leurs acteurs aux effets négatifs. Nous exploitons ce potentiel en mettant à profit les savoirs traditionnels et les technologies modernes.
- **Nos interventions sont diversifiées.** Notre travail s'étend de l'agriculture biologique aux approches intégrées dans l'agriculture conventionnelle. Au sein de ce spectre, nous avons plusieurs vitrines à présenter.
- **L'apprentissage n'est pas un processus à sens unique.** Les expériences et les solutions des petit(e)s exploitant(e)s agricoles enrichissent les exploitations agricoles axées sur le marché et les chaînes de valeur. De plus, nous tirons des leçons des moyennes et grandes exploitations et nous coopérons avec elles afin de promouvoir la protection et la réhabilitation des sols à grande échelle.
- **Nous mettons en échelle des approches de solutions, et non des solutions standardisées.** Les acteurs locaux décident eux-mêmes quelles sont les innovations appropriées en matière de protection des sols et pour quel contexte agroécologique. Nous cocréons des connaissances, que nous rendons disponibles, et facilitons les échanges et l'appui à nos partenaires dans la mise à l'échelle des approches de solution adaptées localement.
- **Nous disons oui à plus de complexité.** La transformation agroécologique débouche sur une plus grande complexité. Nous utilisons les innovations sociales et techniques et les outils numériques pour la forger.

Annex 2 : Ensemble concis de 13 principes AE de l'HLPE 1

en relation avec les 10 éléments de la FAO et l'échelle

- **Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources**
- **Renforcer la résilience**

Principe	Les 10 éléments de la FAO	Échelle*
<i>Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources</i>		
1. Recyclage. Privilégier les ressources renouvelables locales et fermer, dans la mesure du possible, les cycles de ressources de nutriments et de biomasse.	Recyclage	FI, FA
2. Réduction des intrants. Réduire ou éliminer la dépendance vis-à-vis des intrants commerciaux et renforcer l'autosuffisance.	Efficience	FA, FO
<i>Renforcer la résilience</i>		
3. Santé du sol. Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, en particulier par la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol.		FI
4. Santé animale. Améliorer la santé et le bien-être des animaux.		FI, FA
5. Biodiversité. Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux du champ, de l'exploitation agricole et du paysage.	Diversité	FI, FA
6. Synergies. Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité parmi les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).	Synergies	FI, FA
7. Diversification économique. Diversifier les revenus des exploitations en veillant à ce que les petits agriculteurs jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs.	Diversité	FA, FO

1 : Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (GrEHN-SAN ou HLPE en anglais)
2019: Approches agroécologiques et autres approches novatrices, page 46

Annex 2 : Ensemble concis de 13 principes AE de l'HLPE 1

en relation avec les 10 éléments de la FAO et l'échelle

- **Assurer l'équité / la responsabilité sociale**

1 : Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (GrEHN-SAN ou HLPE en anglais) 2019: Approches agroécologiques et autres approches novatrices, page 46

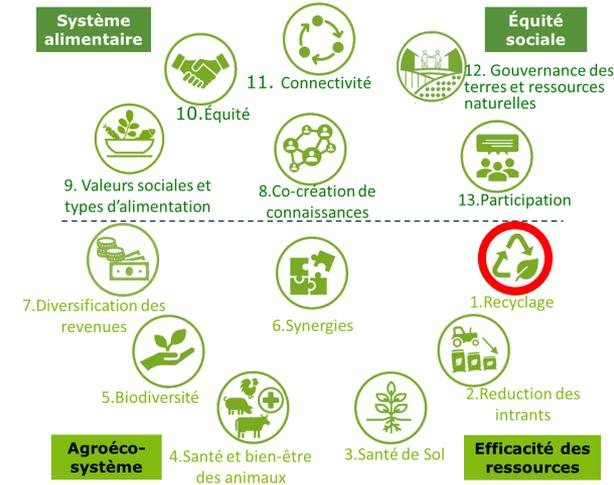
<i>Assurer l'équité/la responsabilité sociale</i>		
8. Co-crédation des connaissances. Renforcer la co-crédation et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteurs.	Co-crédation et partage des connaissances	FA, FO
9. Valeurs sociales et types d'alimentation. Crédier des systémes alimentaires qui se fondent sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons et à la culture.	Composante des valeurs humaines et sociales et des traditions culinaires et culture	FA, FO
10. Équité. Garantir des moyens d'existence dignes et fiables pour toutes les parties prenantes qui interviennent dans les systémes alimentaires, en particulier les petits agriculteurs, grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.		FA, FO
11. Connectivité. Garantir la proximité et la confiance entre les producteurs et les consommateurs au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systémes alimentaires dans les économies locales.	Économie circulaire et solidaire	FA
12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles. Renforcer les structures institutionnelles pour améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans producteurs d'aliments qui veillent à une gestion durable des ressources naturelles et génétiques.	Gouvernance responsable	FA, FO
13. Participation. Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteurs d'aliments et des consommateurs à la prise de décisions afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systémes agricoles et alimentaires.		FO

*Échelle FI = champ; FA = exploitation, agroécosystème; FO = systéme alimentaire

Annexe 2 : Principe 1 - Recyclage

Utiliser de préférence les **ressources renouvelables locales** et fermer autant que possible les **cycles de ressources des nutriments** et de la **biomasse** :

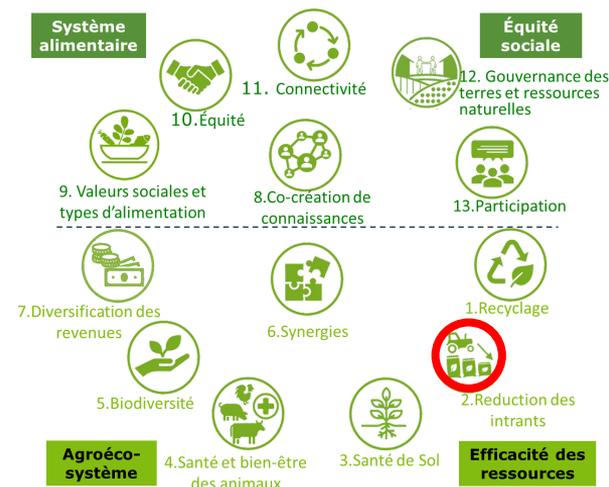
- Soutenir les **pratiques qui ferment les cycles**, augmentent **l'efficacité** de l'utilisation des nutriments ou augmentent la fixation biologique des nutriments et réutilisent les déchets.
- **Améliorer les cycles naturels** (cycle des nutriments, biomasse, carbone, eau)
- Augmenter la **fixation biologique** des nutriments (légumineuses, cultures de couverture en général)



Annexe 2 : Principe 2 - Réduction des intrants

Réduire ou éliminer la dépendance à l'égard des intrants achetés et **accroître l'autosuffisance** :

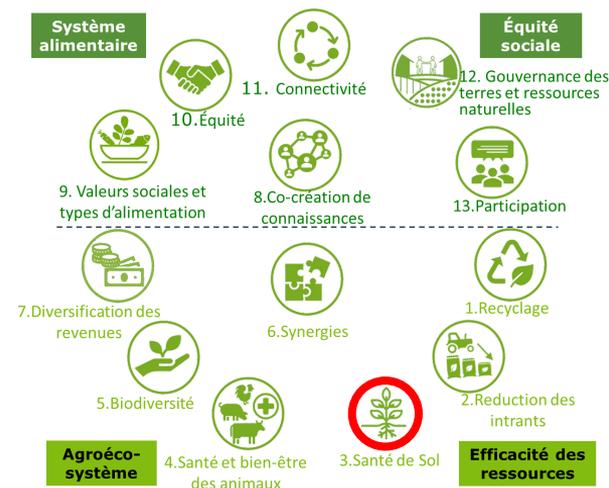
- **Réduire la dépendance** à l'égard des intrants externes
- Produire plus en utilisant les mêmes ou moins de ressources externes
- S'appuyer sur **l'utilisation de ressources naturelles renouvelables, abondantes et gratuites**
- Améliorer les **processus biologiques**, qui soutiennent les pratiques naturelles de lutte contre les parasites



Annexe 2 : Principe 3 - Santé du sol

Assurer et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour une meilleure croissance des plantes, notamment en gérant les **matières organiques** et en renforçant **l'activité biologique du sol** :

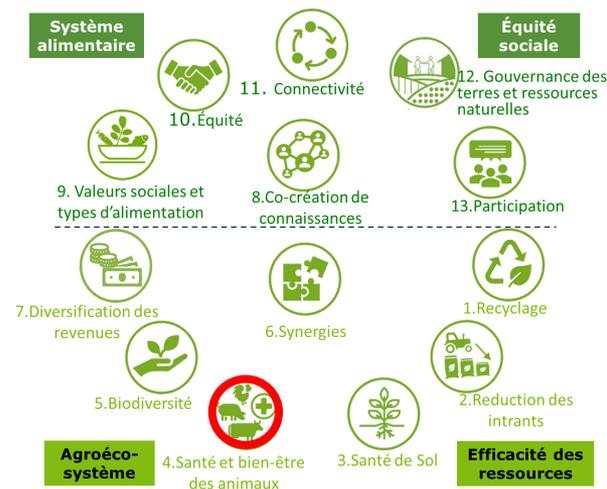
- **Stimuler** les processus de **régulation naturelle**
- Réduire la **dégradation** et **l'érosion des sols**
- Promouvoir les avantages des **microorganismes** et des **processus naturels** dans le sol
- Équilibrer les **multiples fonctions écologiques**



Annexe 2 : Principe 4 - Santé et bien-être des animaux

Assurer la **santé** et le **bien-être des animaux** :

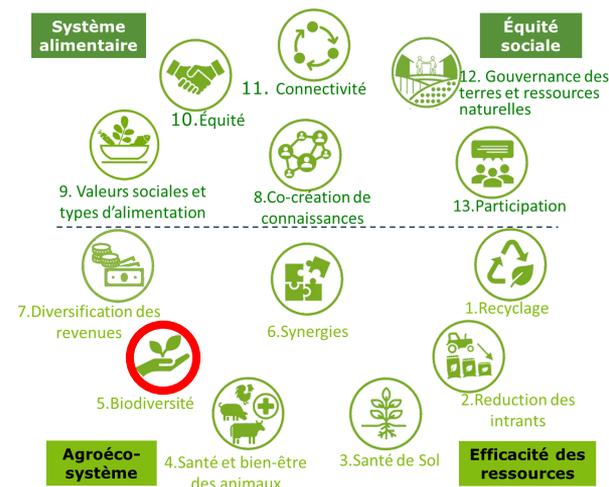
- Améliorer la santé du bétail
- Soutenir le bien-être du bétail
- **Intégrer l'élevage dans les systèmes d'exploitation**
- Système aquaponique, pratiques alternatives applicables au système culture/poisson/élevage



Annexe 2 : Principe 5 - Biodiversité

Maintenir et améliorer la **diversité des espèces**, la **diversité fonctionnelle** et les **ressources génétiques** et donc maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et l'espace à l'échelle du champ, de la ferme et du paysage :

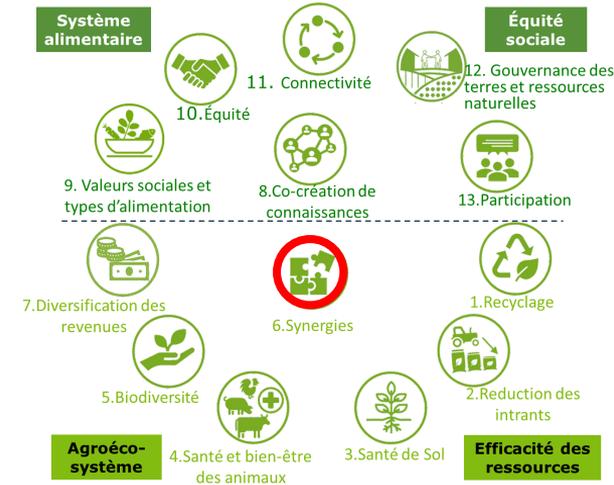
- Conserver la biodiversité en établissant des **habitats naturels** au sein d'un système agricole et dans le voisinage (bandes fleuries, haies, brise-vent, agroforesterie)
- Promouvoir les **races** et les **semences locales** adaptées à des environnements, des climats et d'autres conditions spécifiques
- Renforcer l'**agro-biodiversité fonctionnelle**, qui fournit des services de régulation, d'approvisionnement et des services écosystémiques culturels



Annexe 2 : Principe 6 - Synergies

Renforcer **l'interaction écologique positive, la synergie, l'intégration et la complémentarité** entre les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau) :

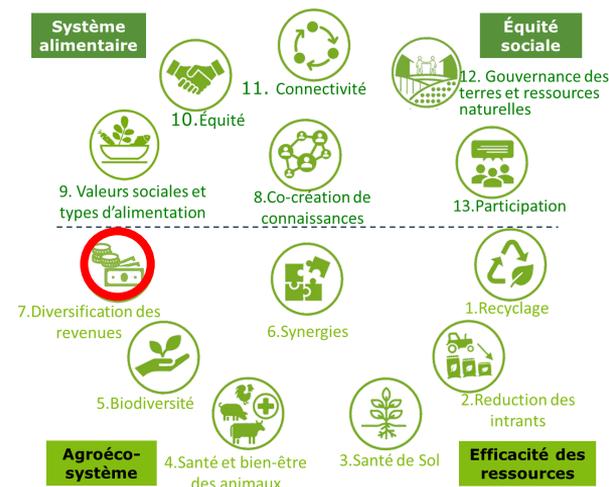
- Se concentrer sur **une approche par zone** pour la gestion des ressources naturelles, des paysages, des bassins versants, des zones protégées, etc.
- Synchroniser les activités entre les terres agricoles et les habitats naturels au sein du système agricole et du paysage environnant
- Examiner les interactions et les interdépendances entre l'agriculture et le paysage
- Optimiser les **multiples fonctions écologiques** et les **services écosystémiques**



Annexe 2 : Principe 7 - Diversification des revenus

Diversifier les revenus agricoles en garantissant aux petits exploitants une plus grande **indépendance financière** et des possibilités de **valeur ajoutée** tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs :

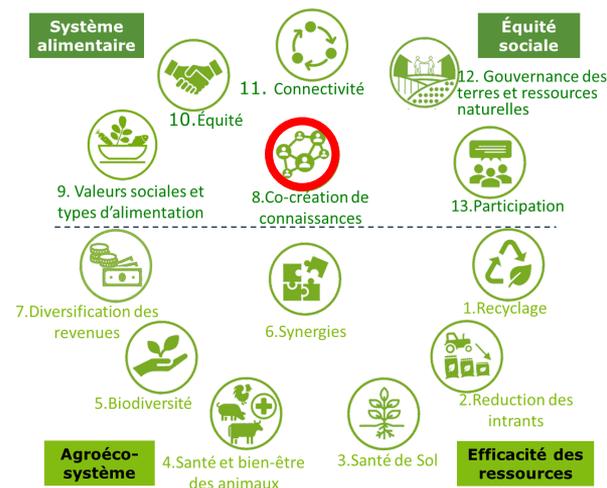
- Améliorer la résilience du système agricole
- Diversifier les revenus agricoles grâce à la **rotation des cultures**, à de **nouvelles cultures** et de **nouveaux produits**, à de **nouvelles possibilités** de revenus (par exemple, le tourisme rural)
- Renforcer la **résilience des moyens de subsistance** par l'accès au marché afin d'être résistant au stress et aux chocs (économiques, météorologiques, marchés...)
- Diversifier les revenus non agricoles, dans la mesure du possible



Annexe 2 : Principe 8 - Co-crédation de connaissance

Renforcer la **co-crédation** et le **partage horizontal des connaissances**, y compris **l'innovation locale et scientifique**, notamment par des **échanges entre agriculteurs** :

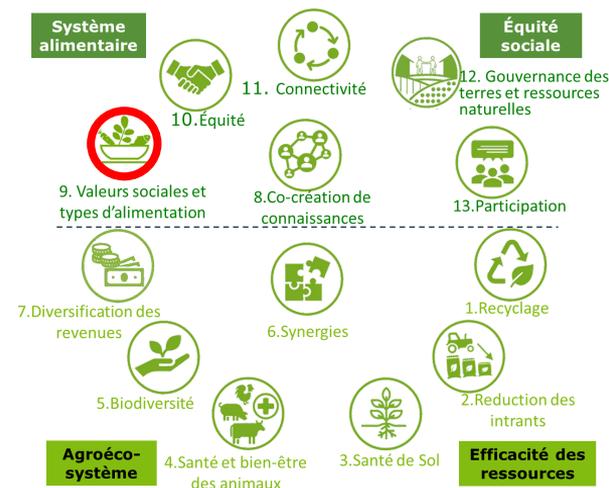
- Promouvoir l'innovation co-crédée par des **processus participatifs** et des connaissances spécifiques au **contexte**
- **Mélanger les connaissances** traditionnelles et indigènes, les connaissances pratiques des producteurs et des commerçants, et les connaissances scientifiques mondiales
- Promouvoir **l'éducation formelle et non formelle**, y compris les modèles de transfert de technologie ascendantes (*bottom-up*)
- Soutien aux **réseaux d'éducation et de formation des agriculteurs**, formels et non formels



Annexe 2 : Principe 9 - Valeur social et types d'alimentation

Développer des systèmes alimentaires basés sur la **culture**, **l'identité**, **la tradition**, **l'équité sociale** et **l'égalité des sexes** des communautés locales qui fournissent des régimes alimentaires sains, diversifiés, saisonniers et culturellement adaptés :

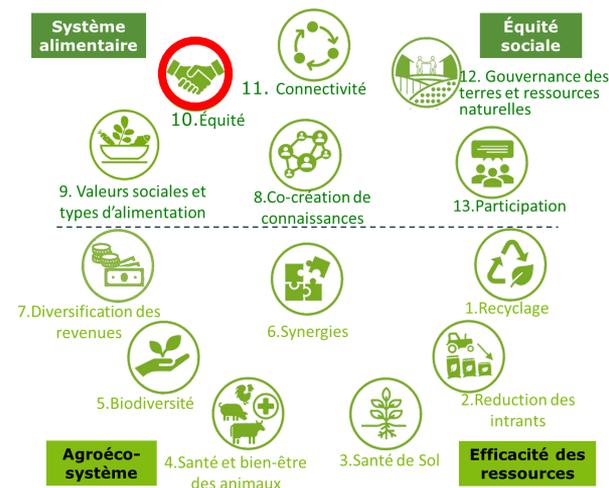
- Soutenir et protéger l'identité culturelle et les valeurs liées aux systèmes alimentaires
- Renforcer l'**aptitude des gens à prendre des décisions** sur la qualité et le type de nourriture qu'ils chassent, pêchent, cueillent, cultivent et mangent
- Soutenir le **droit** à une **alimentation adéquate**
- Renforcer **l'identité culturelle** liée aux paysages et aux systèmes alimentaires



Annexe 2 : Principe 10 - Équité

Soutenir des **moyens de subsistance dignes et solides** pour tous les acteurs engagés dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits producteurs alimentaires, sur la base du commerce équitable, de l'emploi équitable et d'un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.

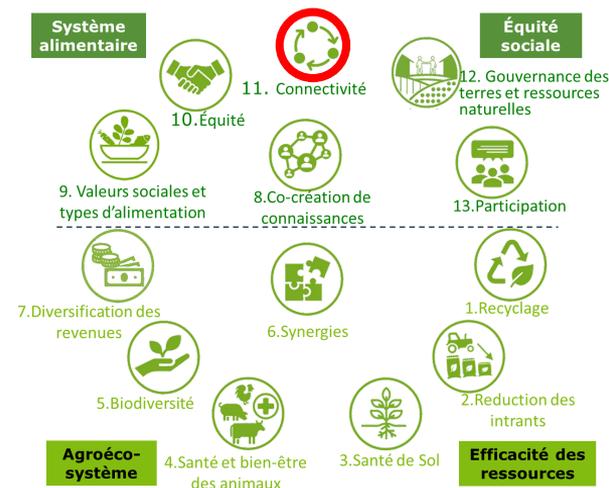
- Donner aux personnes et aux communautés les moyens de surmonter la pauvreté, la faim et la malnutrition, tout en promouvant les droits de l'homme (droit à l'alimentation, la gérance de l'environnement)
- Approcher **l'égalité de genre** et les **groupes vulnérables** en développant et en informant des stratégies et des approches qui les autonomisent (y compris les jeunes).
- Renforcer les **capacités organisationnelles** des communautés d'agriculteurs et des autres acteurs du système alimentaire local
- **Équité, dignité, inclusion** : soutenir des moyens de subsistance justes, dignes et inclusifs pour tous les acteurs engagés dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits producteurs alimentaires



Annexe 2 : Principe 11 - Connectivité

Assurer **la proximité et la confiance** entre **producteurs** et **consommateurs** par la promotion de **réseaux de distribution courts** et équitables et par la réintégration des systèmes alimentaires dans les **économies locales** :

- Accent est mis sur **l'économie circulaire** et **solidaire**
- Accent est mis sur les **marchés locaux** et la **connectivité** des producteurs et des consommateurs
- Approche de **marché mixte** combinant l'accès aux marchés nationaux, le cas échéant, avec la fonction stimulante des marchés locaux



Annexe 2: Principe 12 - Land resource and governance

Renforcer les dispositions institutionnelles pour améliorer les ressources foncières et la gouvernance, y compris la **reconnaissance** et le soutien des agriculteurs familiaux, des petits exploitants et des producteurs alimentaires paysans en tant que **gestionnaires durables des ressources naturelles et génétiques** :

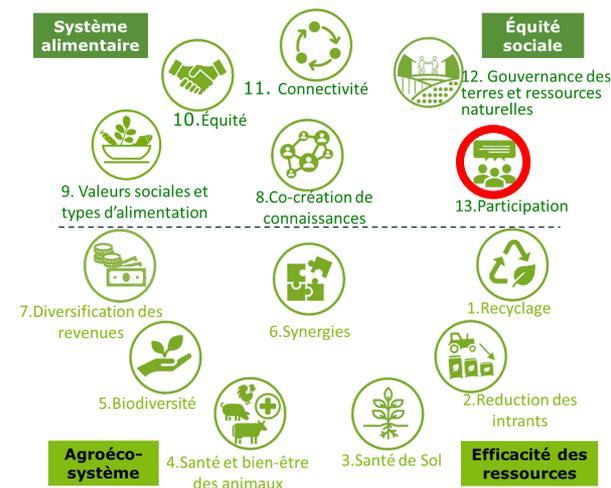
- Promouvoir des **mécanismes de gouvernance** responsables, efficaces, transparents, responsables et inclusifs à différentes échelles
- Fournir des **incitations** pour les investissements à long terme dans les pratiques durables
- Mise en place d'une gouvernance et de droits équitables sur les ressources naturelles
- Plaider pour des politiques qui récompensent une gestion agricole qui améliore la **biodiversité** et la fourniture de **services écosystémiques**
- Permettre **l'accès au marché**



Annexe 2 : Principe 13 - Participation

Encourager l'**organisation sociale** et une plus **grande participation** des producteurs et des consommateurs à la prise de décision afin de soutenir la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires :

- Promouvoir des **approches participatives et multipartites** en intégrant les points de vue des agriculteurs et des autres acteurs à tous les stades de la prise de décision, accroître la participation et les échanges entre les différents types d'acteurs
- Insister sur une planification des **politiques fondée sur les faits**
- Soutenir et renforcer les **interfaces science-politique**



Annex 3 : Notation qualitative, basée sur l'expertise, des interventions de ProSol concernant les 13 principes AE

La notation agroécologique dans les composantes pays ProSol dans le cadre de la Scoping AE – 12/2020

Entre autres objectifs, le scoping AE est destiné à fournir un cadre de notation cohérent pour la mise à l'échelle des interventions AE dans les ensembles de pays ProSol. Le cadre de notation qualitative développé est adapté au positionnement multidimensionnel des interventions pertinentes en matière d'AE. Les résultats de la notation contribuent à la consolidation des opportunités identifiées au niveau des pays (et leur synthèse au niveau global/agrégé) pour un processus de transition agroécologique durable et donc à l'orientation stratégique de ProSol.

La notation AE est basée sur le concept AE du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE, 2019) pour la sécurité alimentaire et la nutrition (SAN), qui définit un ensemble de 13 principes AE à toutes les échelles (champ, ferme/ agroécosystème, système alimentaire) liés aux cinq niveaux de transition de Gliessman (2014) pour les systèmes alimentaires durables afin d'améliorer la SAN dans ses quatre dimensions (disponibilité, accès, utilisation et stabilité). Le programme sectoriel « Agriculture durable » (SV NAREN) combine des éléments du concept AE.

La "notation AE" est effectuée sur une échelle allant de 1 (faible) à 10 (élevé), qui exprime les 13 principes AE du HLPE, organisés autour des trois principes opérationnels (amélioration de l'efficacité des ressources, renforcement de la résilience, assurance de l'équité/responsabilité sociale) pour les systèmes alimentaires durables .

Le système de référence pour la notation est le groupe cible de ProSol, à savoir les "petites exploitations agricoles/ agricultrices et agriculteurs" sans et avec les interventions de ProSol. La "cote rouge" doit indiquer la situation générale des "petites exploitations agricoles" dans le pays, tandis que la "cote verte" indique la situation "avec intervention de ProSol".

Annex 3 : Notation qualitative, basée sur l'expertise, des interventions de ProSol concernant les 13 principes AE

Cliquez sur le bouton rouge pour la note relative à la **situation générale** Expert : RJ pour la situation avec l'intervention de ProSoil

Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources									
1. Recyclage : Ressources renouvelables locales et dans la mesure du possible, les cycles de ressources de nutriments et de biomasse ...									
ne sont pas utilisés					sont bien utilisés.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
Commentaires : Cette situation sera améliorée à travers le compostage, les boues résiduaires, bio charbon/culture légumineuse/couverture végétal									
2. Réduction des intrants : La dépendance vis-à-vis des intrants commerciaux ...									
est très élevée					est très faible.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
Commentaires : Plutôt utilisation de fertilisation raisonné à travers l'INGC/appuyer l'agriculture biologique/utiliser les recyclage des ressources naturelles									
Renforcer la résilience									
3. Santé du sol et le fonctionnement du sol pour améliorer la croissance des plantes, en particulier par la gestion des matières organiques et le renforcement de l'activité biologique du sol ...									
sont faible					sont très bonne.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input checked="" type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
Commentaires : Avec l'association ATAE /conseil et formation									
4. Santé animal et le bien-être des animaux...									
ne sont pas assurés.....					sont assurés.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
Commentaires : Appuyer les cultures fourragères légumineuses et assurer l'autosuffisance de l'alimentation de bétail/collaboration a L'OEP									

Annex 3 : Notation qualitative, basée sur l'expertise, des interventions de ProSol concernant les 13 principes AE (MS)

<p>5. Biodiversité : La diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques et donc la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux du champ, de l'exploitation agricole et du paysage</p>									
ne sont pas maintenues et améliorées.....					sont maintenues et améliorées.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires : Agroforesterie, les haies, semences locales</p>									
<p>6. Synergies : Les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité parmi les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau)</p>									
ne sont pas pratiquées					sont une pratique courante.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires : Synchronisation des efforts par zone /approche paysage/bassin versant</p>									
<p>7. Diversification économique : La diversification des revenus des exploitations agricoles grâce à une plus grande indépendance financière et à des possibilités de valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre aux demandes des consommateurs ...</p>									
est très limitée					est bien développée.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires : La rotation/ l'assolement diversification des cultures : appuyer les initiatives privés et microprojets pour rapproche les services (approvisionnement en intrant, conseil) auprès des agriculteurs pour maximiser la production dans les meilleurs conditions moindre couts</p>									
Assurer l'équité/la responsabilité sociale									
<p>8. Co-création des connaissances : La co-création et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteurs.</p>									
n'est pas pratiquée.....					est répandue.				
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>	9 <input checked="" type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>
<p>Commentaires : Compagne de sensibilisation, RC de proximité, approche de transfert de savoir-faire farmer to farmer, à travers des institutions à travers les coopératives</p>									

Annex 3 : Notation qualitative, basée sur l'expertise, des interventions de ProSol concernant les 13 principes AE

<p>9. Valeurs sociales et types d'alimentation : Des systèmes alimentaires basés sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et entre les sexes des communautés locales qui garantissent un régime alimentaire sains, diversifié et adapté aux saisons et à la culture...</p> <p>manquent complètement..... sont des normes communes.</p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input checked="" type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>Commentaires : Favoriser les initiatives privées adaptés aux besoins locaux : contexte</p>										
<p>10. Équité : Des moyens de subsistance dignes et solides pour tous les acteurs engagés dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits agriculteurs, grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle ...</p> <p>sont faiblement développés sont fortement développés.</p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input checked="" type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>Commentaires : Approche genre, appuyer l'entrepreneuriat, promotion des BP pour une nourriture saine</p>										
<p>11. Connectivité : La proximité et la confiance entre les producteurs et les consommateurs au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales...</p> <p>ne sont pas assurées..... sont assurées.</p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input checked="" type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>Commentaires : Le projet n'est pas un projet de chaîne de valeur ou facilitation d'accès marché mais le projet prend en considération les cultures rentables et aussi le projet compte sur les synergies possibles avec les autres projets</p>										
<p>12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles : Les structures institutionnelles pour améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans producteurs d'aliments qui veillent à une gestion durable des ressources naturelles et génétiques...</p> <p>sont très faibles..... sont fortes et propice.</p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input checked="" type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>Commentaires : Champs d'action 2 les incitations /mécanismes de gouvernance //plaidoyer</p>										
<p>13. Participation : L'organisation sociale et la participation accrue des producteurs d'aliments et des consommateurs à la prise de décision afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires...</p> <p>sont très faibles..... sont fermement établies.</p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 7 <input checked="" type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9 <input type="checkbox"/> 10 <input type="checkbox"/></p> <p>Commentaires : approches participatives de proximité rapprochement de recherche /développement et aussi rapprochement de recherche - politique -terrain</p>										

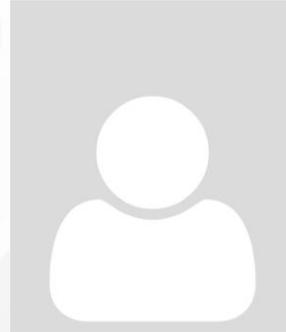
Contact – Groupe de travail (Arbeitsgemeinschaft, ARGE)



Thomas WEHINGER

NACCON GmbH, Tübingen,
Allemagne

wehinger@naccon.eu
T +49 (0) 172 922 7556



Birgit SCHAFFER

Consultante indépendante, Tübingen

birgit.schaefer@yahoo.com
T +49 (0) 152 08730 881



www.giz.de



https://twitter.com/giz_gmbh



<https://www.linkedin.com/company/gizgmbh>

**Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH**

Sièges de la société
Bonn et Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 44 60 - 0
F +49 228 44 60 - 17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 96 79 - 0
F +49 61 96 79 - 11 15

E info@giz.de
I www.giz.de